



Réunion d'information « Projets jambois » Mercredi 19 février 2020 – CPAS Jambes

Ordre du jour

1. Le site de l'ADEPS (Mme Julie Matagne – Département des Bâtiments – Ville);
2. La passerelle (M. Maxime Dessalle – SPW – Direction des voies hydrauliques);
3. La suppression des passages à niveau (M. Christophe Javaux – Ingénieur civil - Infrabel);
4. La voie verte urbaine (M. Michel Jehaes – Département des Voies publiques - Ville);
5. Nam'in Move (M. Simon Collet – TEC);
6. Voiries régionales : av. Prince de Liège et nouvelle collectrice (M. Michel Jehaes - Ville);
7. Parking de l'Acina (M. Christophe Joassin – Architecte AATJ – Mme Delphine Demuylder – Architecte AATJ);
8. Projet immobilier Artone & TP (M. Paul-Edouard Aubry – Manager Director – Artone)
9. Projet extension CPAS (M. Philippe NOEL – Président CPAS)

Le site de l'Adeps

Historique du dossier

1. Précédent marché de conception- réalisation:

€ offres >>> € disponible

Raisons:

- Le terrain de sport était prévu au-dessus de la patinoire
- La patinoire était semi enterrée

→ Abandon du projet 1

2. Lancement d'un concours d'architecte pour le projet 2

This aerial photograph shows the Boisgareau sports complex in Lille. The central feature is a large stadium with a green field and a blue running track. To the left of the stadium is a blue rectangular area, likely a basketball court or indoor sports hall. The complex is surrounded by residential streets, including Avenue du Bourgmestre Jean Martens, Avenue du Général de Gaulle, and Avenue du Bourgmestre Jean Martens. The area is characterized by a mix of green spaces, trees, and urban infrastructure.

- 9.500.000 € pour la patinoire
- 2.000.000 € pour la rénovation du terrain synthétique
- 1.000.000 € pour l'aménagement des abords

- 9.500.000 € pour la patinoire
- 2.000.000 € pour la rénovation du terrain synthétique
- 1.000.000 € pour l'aménagement des abords

Projet 2 : nouveau programme

- **Infrastructure polyvalente** (patinage artistique, hockey + pratique ludique)
 - programmation en cours de finalisation
- Attention particulière à la **mobilité et l'accessibilité** en favorisant les modes de déplacements doux
- Réflexion sur la **durabilité et les économies d'énergie**

Suite du projet:

- Finalisation du programme, conventions et note au ministre
- Lancement du concours d'architecture et choix du projet
- Elaboration du projet, permis d'urbanisme, lancement du marché de travaux
- Réalisation des travaux.

QUESTIONS/REPOSSES

LA PASSERELLE – L'ENJAMBÉE



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR



ETAT D'AVANCEMENT

L'Enjambée s'apprête à faire son premier pas.... Encore un peu de patience! Il reste quelques finitions et petits travaux à terminer:

- Abords trottoir rue Mazy: pavage, joints;
- Nouvelle place côté Jambes: finitions, pose du mobilier urbain et potelets, plantation arbre;
- Halages en rive gauche et en rive droite: pavage, sablage, joints, tubes garde-corps;
- Placement des boucles de comptage piéton/cyclistes;
- Finition des mains courantes en bois;
- Pose de bancs en Inox sur la passerelle;
- Pose d'un poteau d'éclairage pour éclairer la nouvelle place côté Jambes;
- Peintures des murs mitoyens côté Jambes;
- Terre arable et ensemencement pelouse;
- + levées des remarques

OUVERTURE PARTIELLE AU PUBLIC

Lors de l'ouverture partielle au public, 3 branches de la passerelle seront accessibles :

- l'escalier avec goulotte vélo côté Jambes
- la rampe côté Jambes
- l'escalier avec goulotte vélo côté Namur

La rampe côté Namur ne pourra être ouverte qu'après les travaux de prolongation de la passerelle,

OUVERTURE PARTIELLE AU PUBLIC

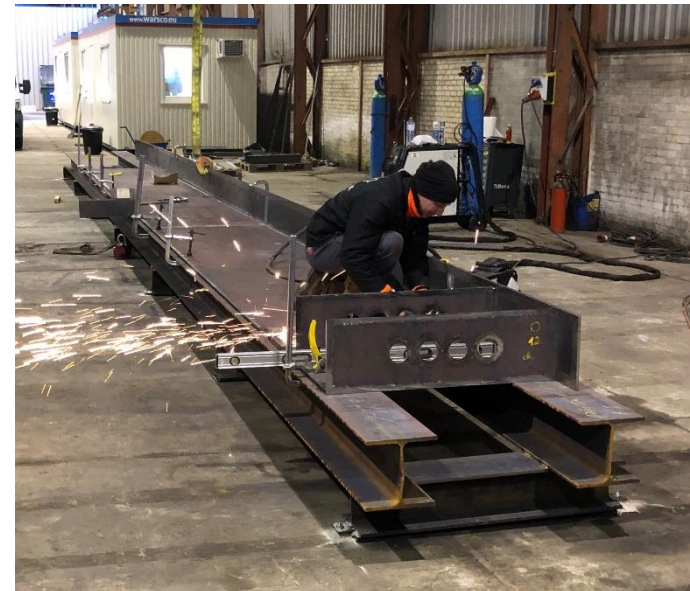


PROLONGATION DE LA PASSERELLE

L'Enjambée sera encore plus longue fin 2020!

Une prolongation sera installée dès le printemps 2020,
en coordination avec les travaux de l'Esplanade et du
parking au Grognon.

La structure métallique de cette prolongation est en
cours de fabrication en atelier.



PROLONGATION PASSERELLE



QUESTIONS/REPOSSES

LA SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

Ordre du jour

1. Introduction
2. Présentation de l'avant-projet de suppression du PN 99 (Materne)
3. Présentation de l'avant-projet de suppression du PN 100 (Géronsart)
4. Présentation de l'avant-projet de suppression du PN 101 (Velaine)
5. Méthode d'exécution du PN 101
6. Calendrier des projets

Introduction

- Passages à niveau = points singuliers
 - Sources de nombreux accidents trains / piétons ou voitures
- Temps d'attente très longs aux passages à niveau
⇒ Comportements dangereux
- Problèmes de maintenance : haute technologie
 - Sources de nombreuses avaries = mise en « grande alarme » du passage à niveau »
 - Vieillesse accélérée des rails (infiltrations d'eau)

=> POLITIQUE DE SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU

Introduction

- Passages à niveau = dossiers multidisciplinaires
- Prise en compte des points suivants
 - Mobilité urbaine
 - Sécurité routière
 - Sécurité piétonne
 - Environnement (impact faune / flore)
 - Impact sur les riverains (expropriations, nuisances,...)
 - Gestion hydraulique
 - Urbanisme

Les facteurs de risques



Facteurs externes

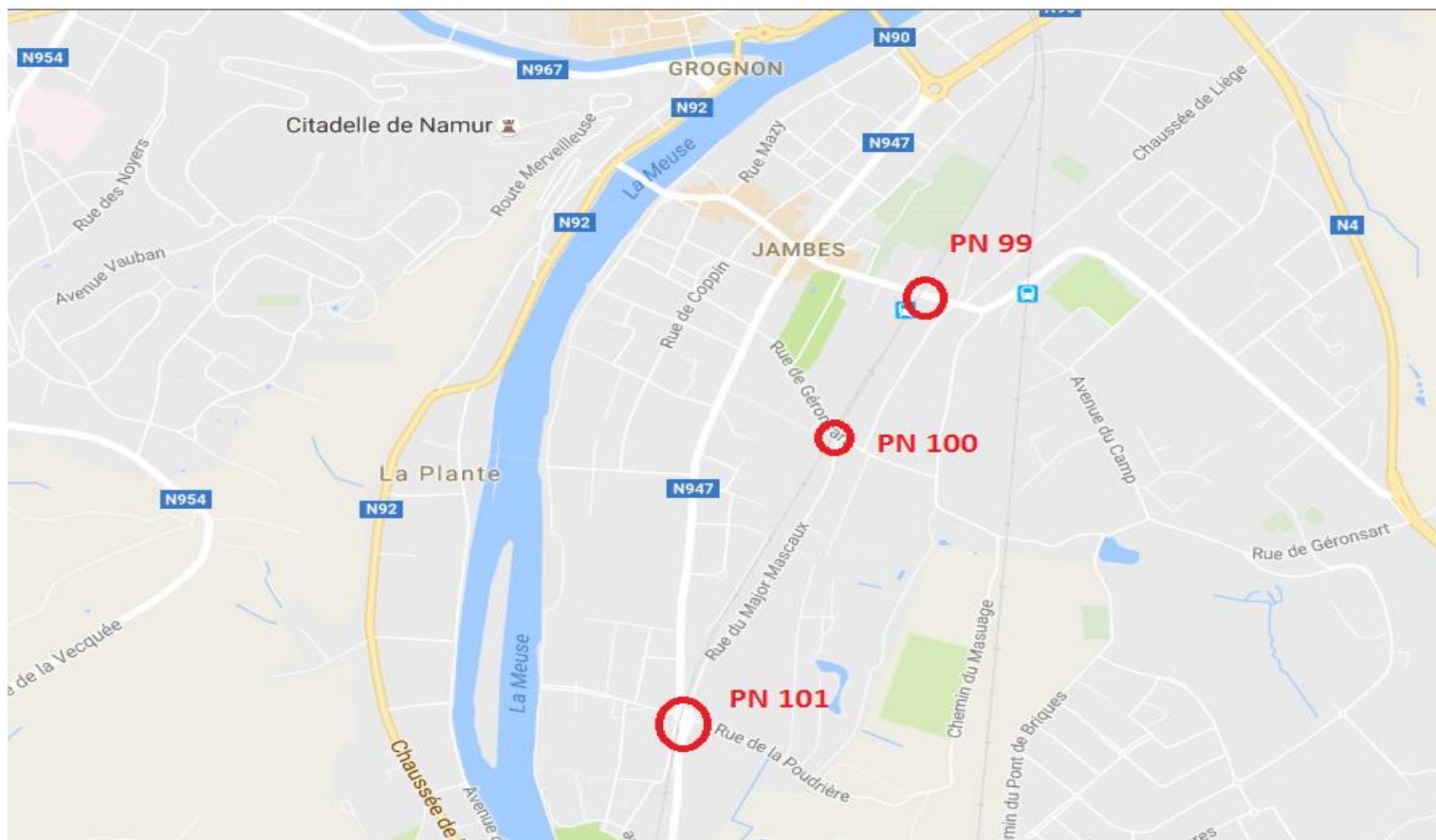
Vitesse élevée des trains
Visibilité pas toujours optimale
Succession des trains



Facteurs humains

Imprudence :
mauvaise perception du danger
Négligence :
non-respect de la signalisation et du
code de la route

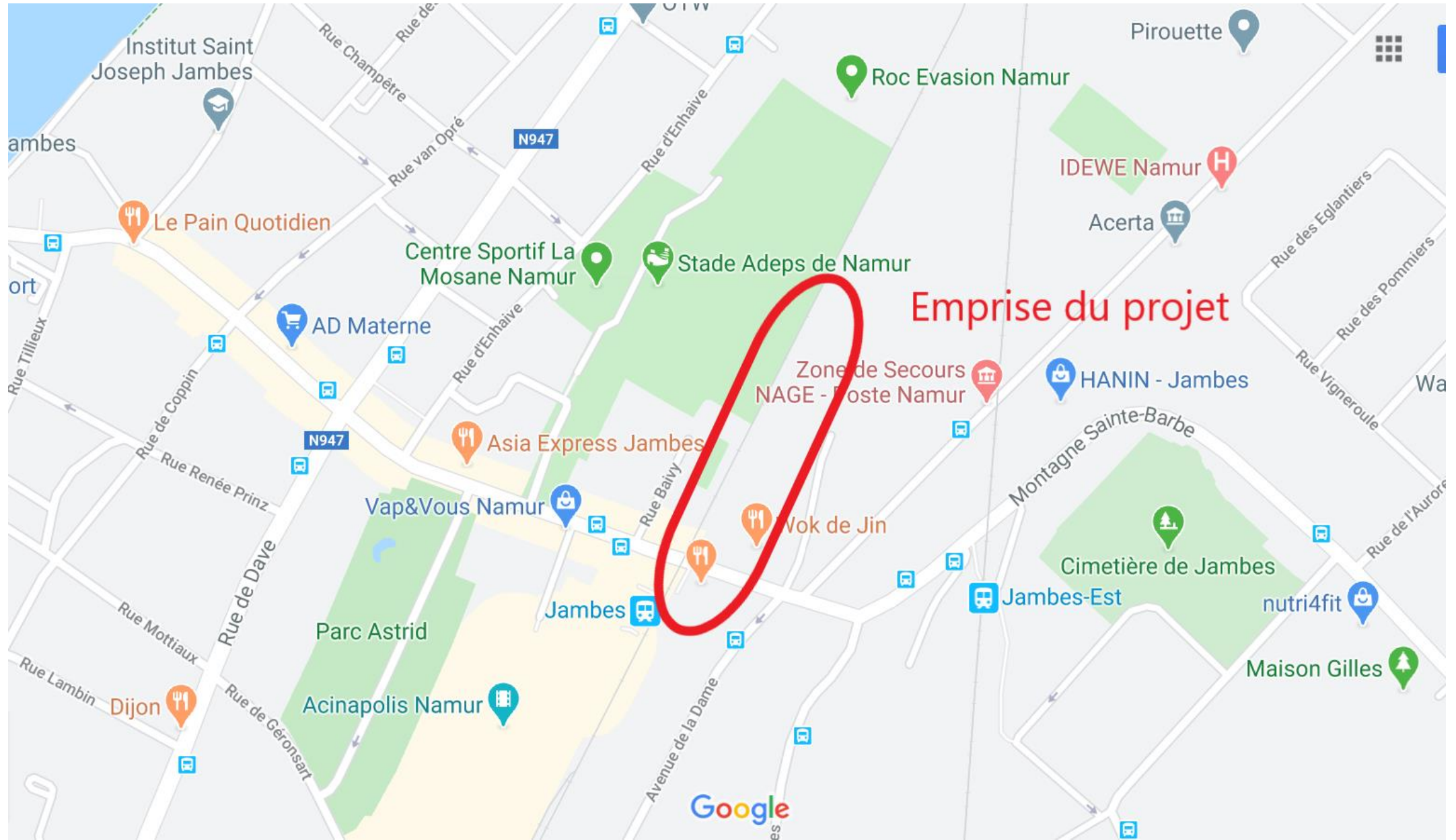
Introduction – carte de Jambes



Présentation avant-projet PN 99 (avenue Materne)



Présentation avant-projet PN 99 (avenue Materne)



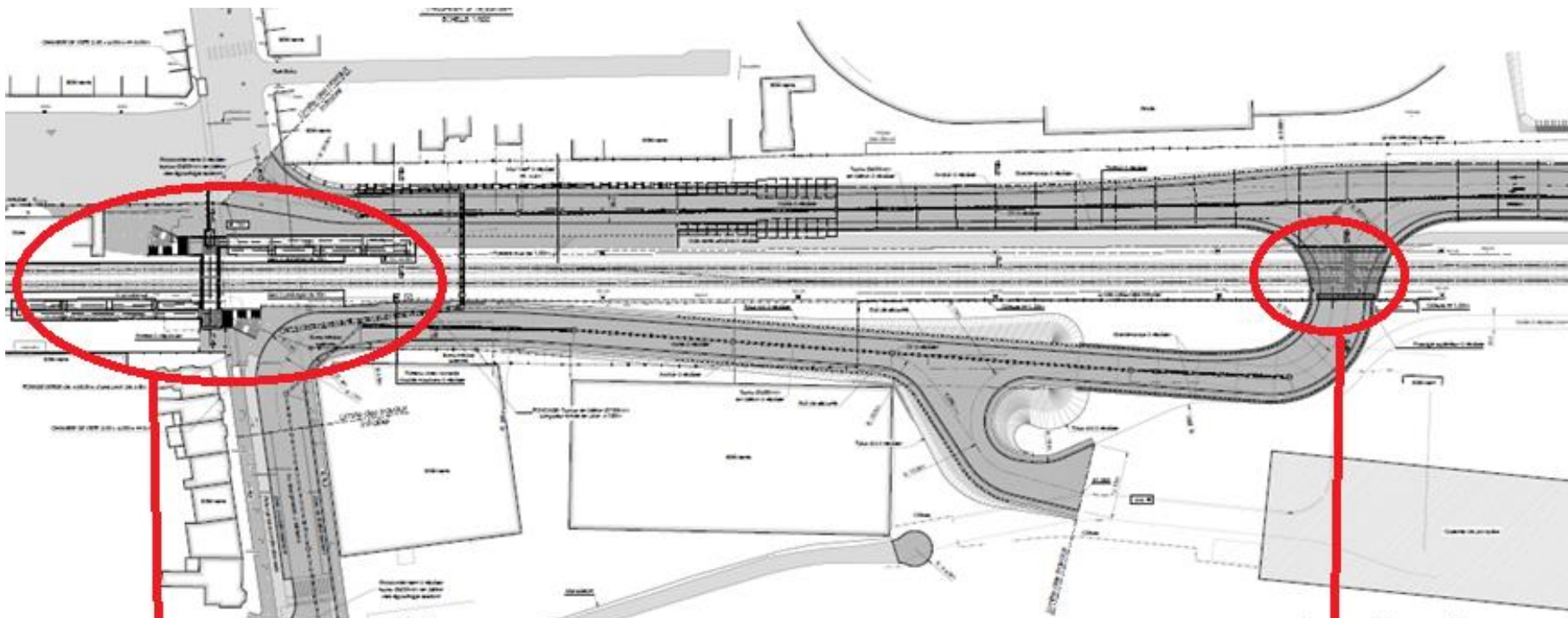
Présentation avant-projet PN 99 (avenue Materne)

- **Construction d'un passage supérieur aérien et d'un couloir sous-voies souterrain au droit du passage à niveau**
 - **Passage supérieur en béton armé au-dessus des voies**
 - **Voiries d'accès** : voirie régionale de 7 m de large avec trottoirs
 - carrefour franc avec la place de la gare
 - élévation de la voirie sous forme de « viaduc » jusqu'au passage supérieur
 - Aménagement d'un accès à la caserne des Pompiers
 - Prise en compte du projet de la collectrice de Jambes (avec possibilité d'extension de la voirie)
 - Prise en compte de la Voie Verte Urbaine : passage libre le long du chemin de fer et en « tunnel » sous le pont

Présentation avant-projet PN 99 (avenue Materne)

- **Construction d'un passage supérieur aérien et d'un couloir sous-voies souterrain au droit du passage à niveau**
 - **Couloir sous-voies souterrain sous les voies en béton armé**
 - Rampes PMR
 - Egouttage / pompage des eaux
 - Eclairage
 - Allongement des quais
 - Prise en compte de la Voie Verte Urbaine dans l'aménagement du couloir sous-voies
 - Démolition du passage à niveau et sécurisation des abords par des clôtures

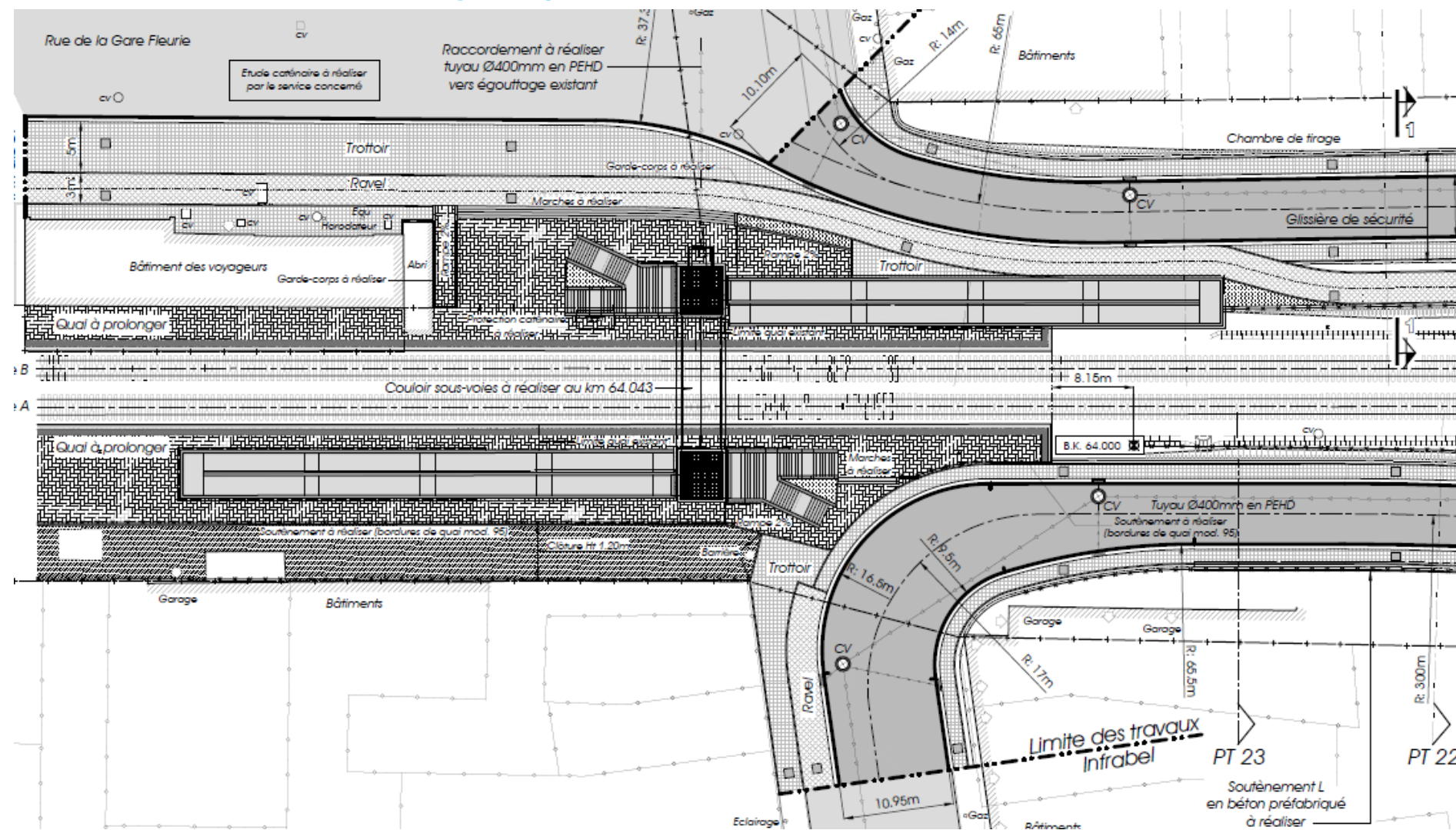
Présentation avant-projet PN 99



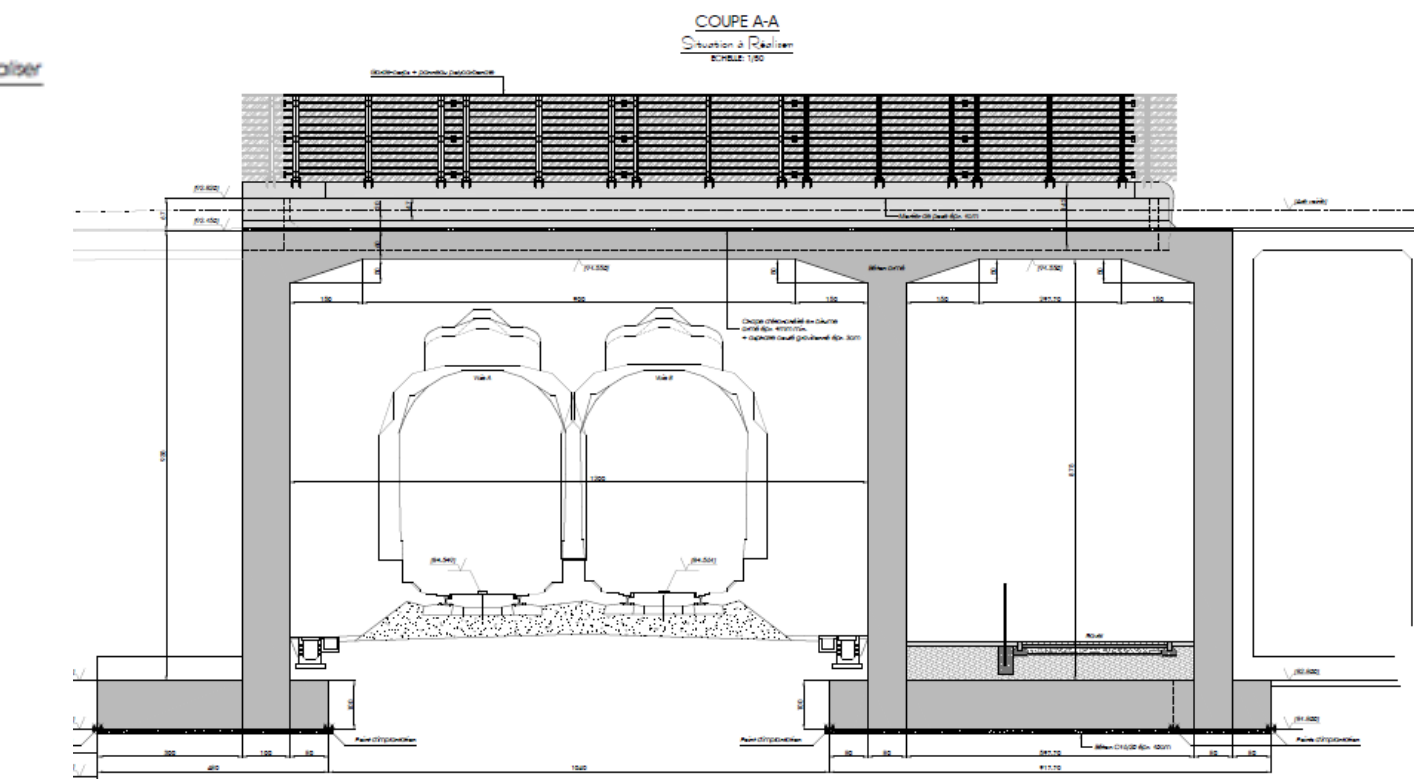
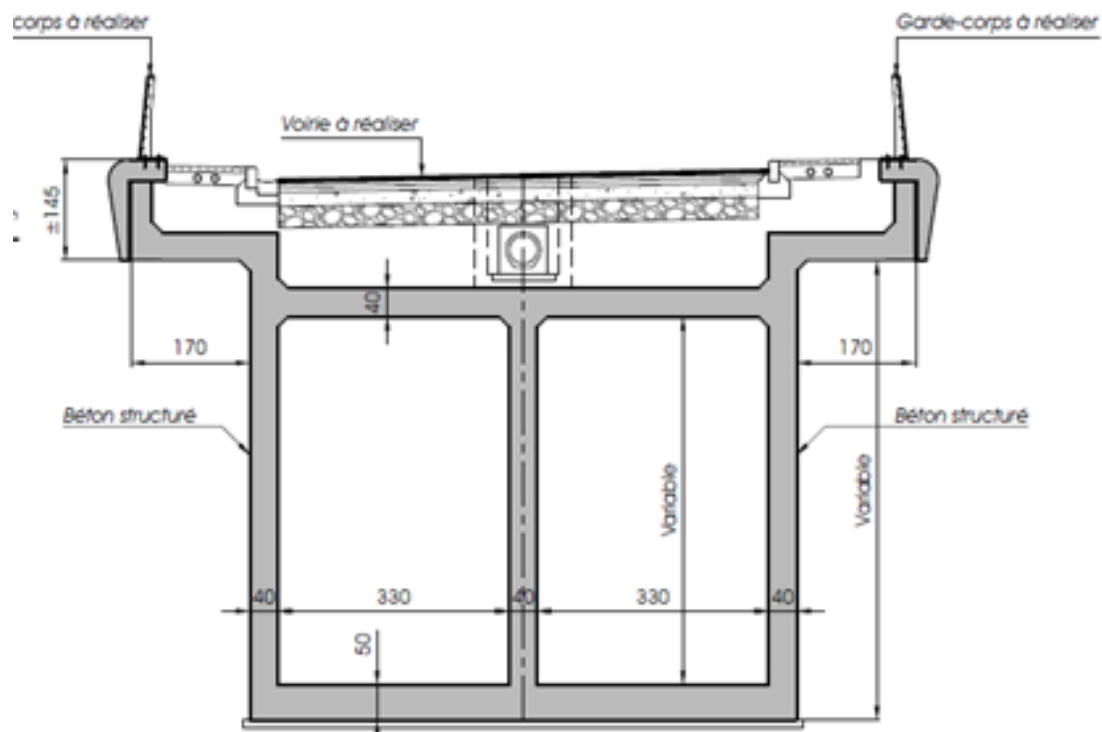
**Couloir sous-voies en
gare avec rampes
PMR + prise en
compte VVU**

**Passage supérieur
aérien avec prise en
compte VVU +
collectrice**

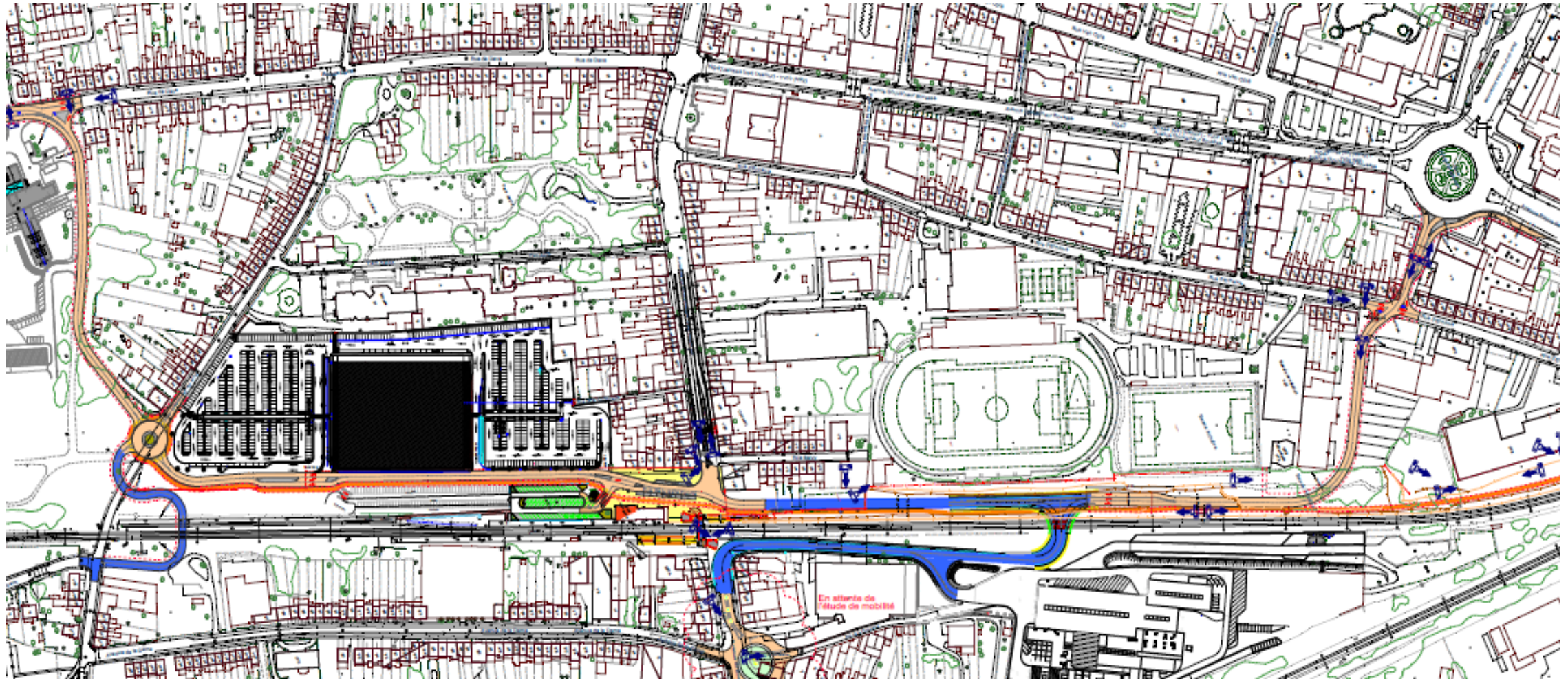
Présentation avant-projet PN 99



Présentation avant-projet PN 99



Présentation avant-projet PN 99



Présentation avant-projet PN 100



Présentation avant-projet PN 100

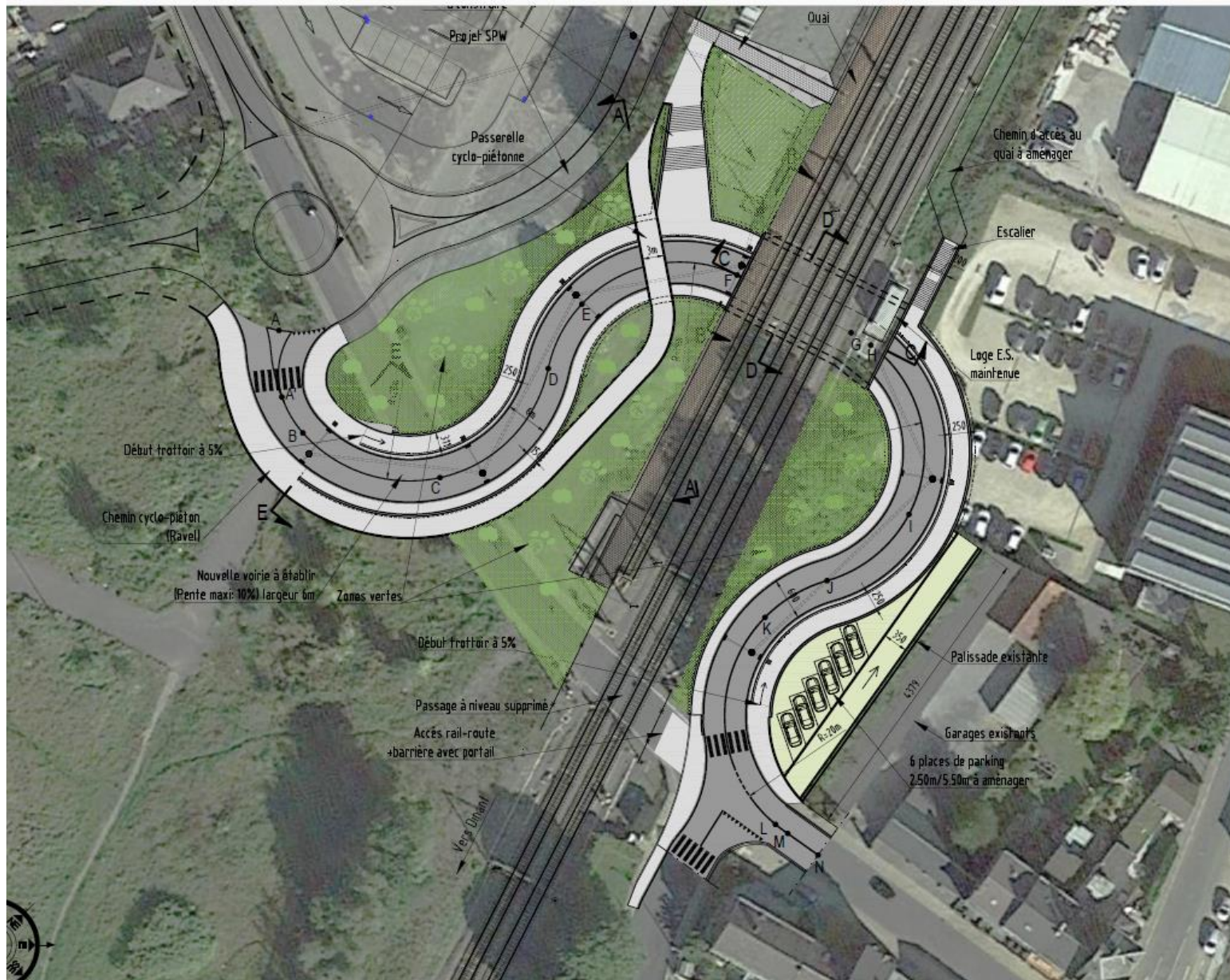


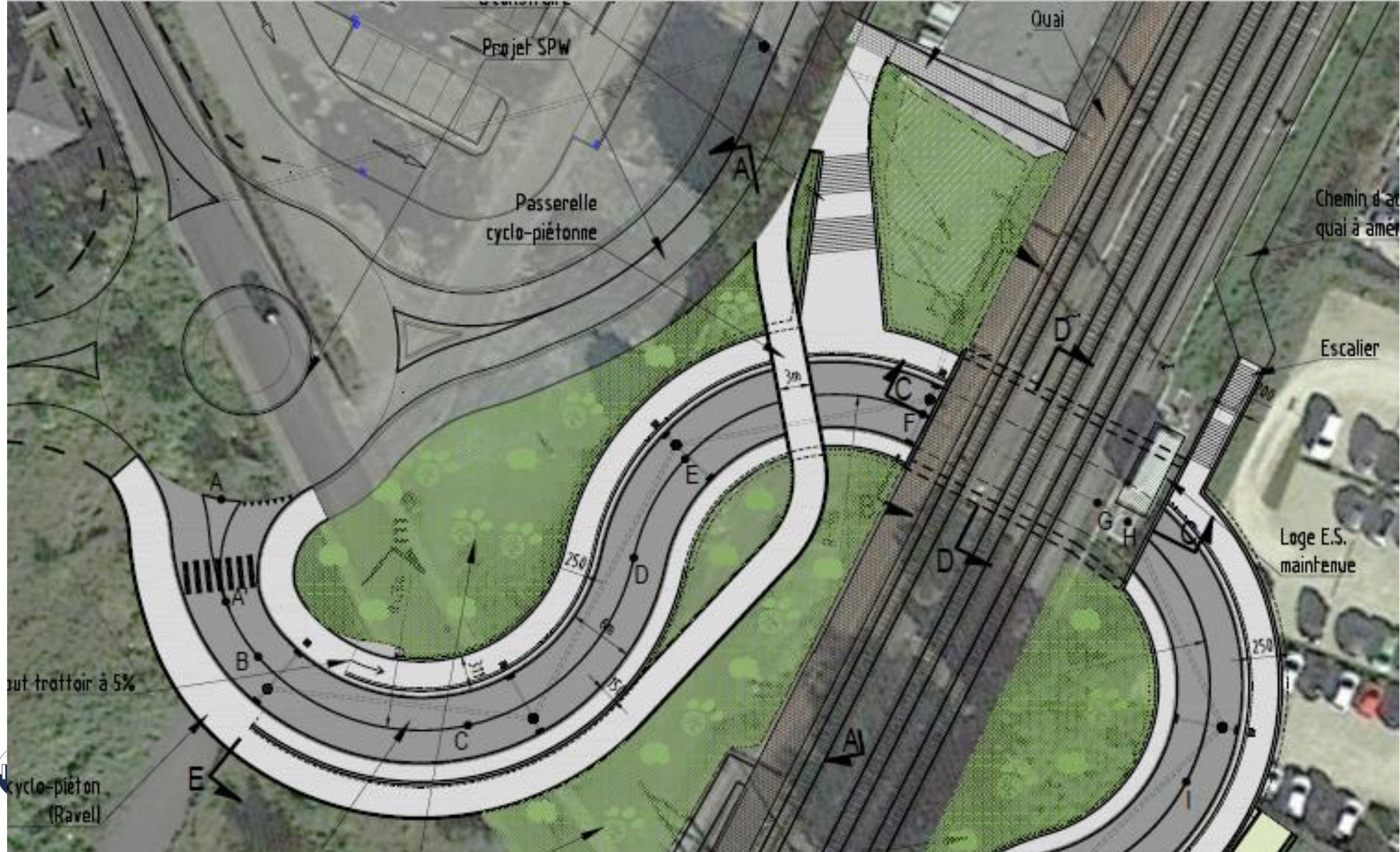
Présentation avant-projet PN 100

- **Construction d'un passage inférieur souterrain à proximité du passage à niveau et cheminement cyclo-piéton**
 - **Passage inférieur (tunnel) en béton armé sous les voies + murs de soutènement**
 - Eclairage dans le tunnel
 - Egouttage / pompage (+ bassin de décantation)
 - Voirie de 6 mètres de large + bordures de protection
 - Cheminement cyclo-piéton surélevé par rapport à la voirie (+ garde-corps)
 - Escaliers d'accès vers les quais de Jambes
 - Prise en compte du projet de la collectrice de Jambes (possibilité de raccord de la voirie au giratoire)

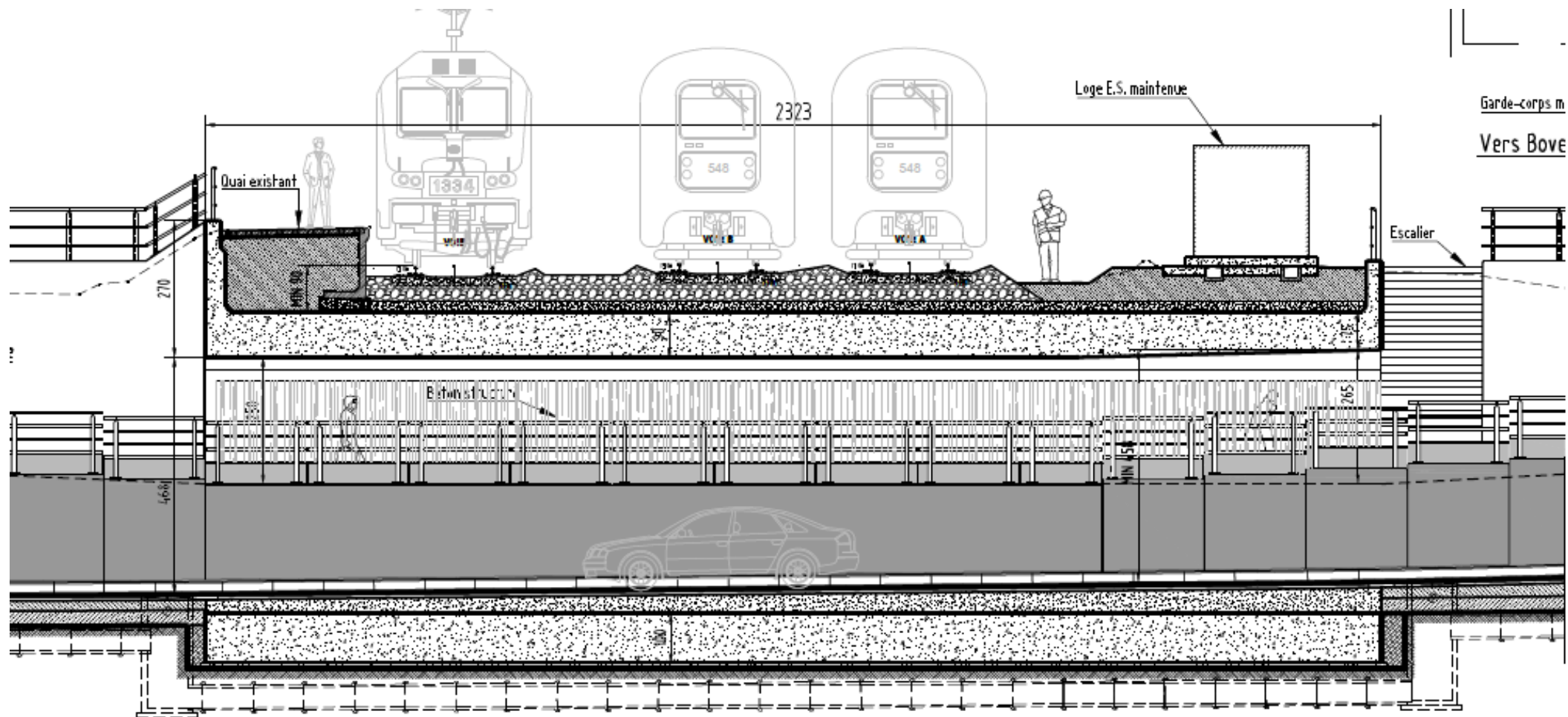
Présentation avant-projet PN 100

- **Construction d'un passage inférieur souterrain à proximité du passage à niveau et cheminement cyclo-piéton**
 - **Passage inférieur (tunnel) en béton armé sous les voies + murs de soutènement**
 - Prise en compte du projet du CPAS (possibilité de raccord sur la voirie)
 - Prise en compte de la voie verte urbaine (passerelle au-dessus de la voirie)
 - Aménagement des abords de l'ancien passage à niveau
 - Démolition du passage à niveau et sécurisation des abords par des clôtures

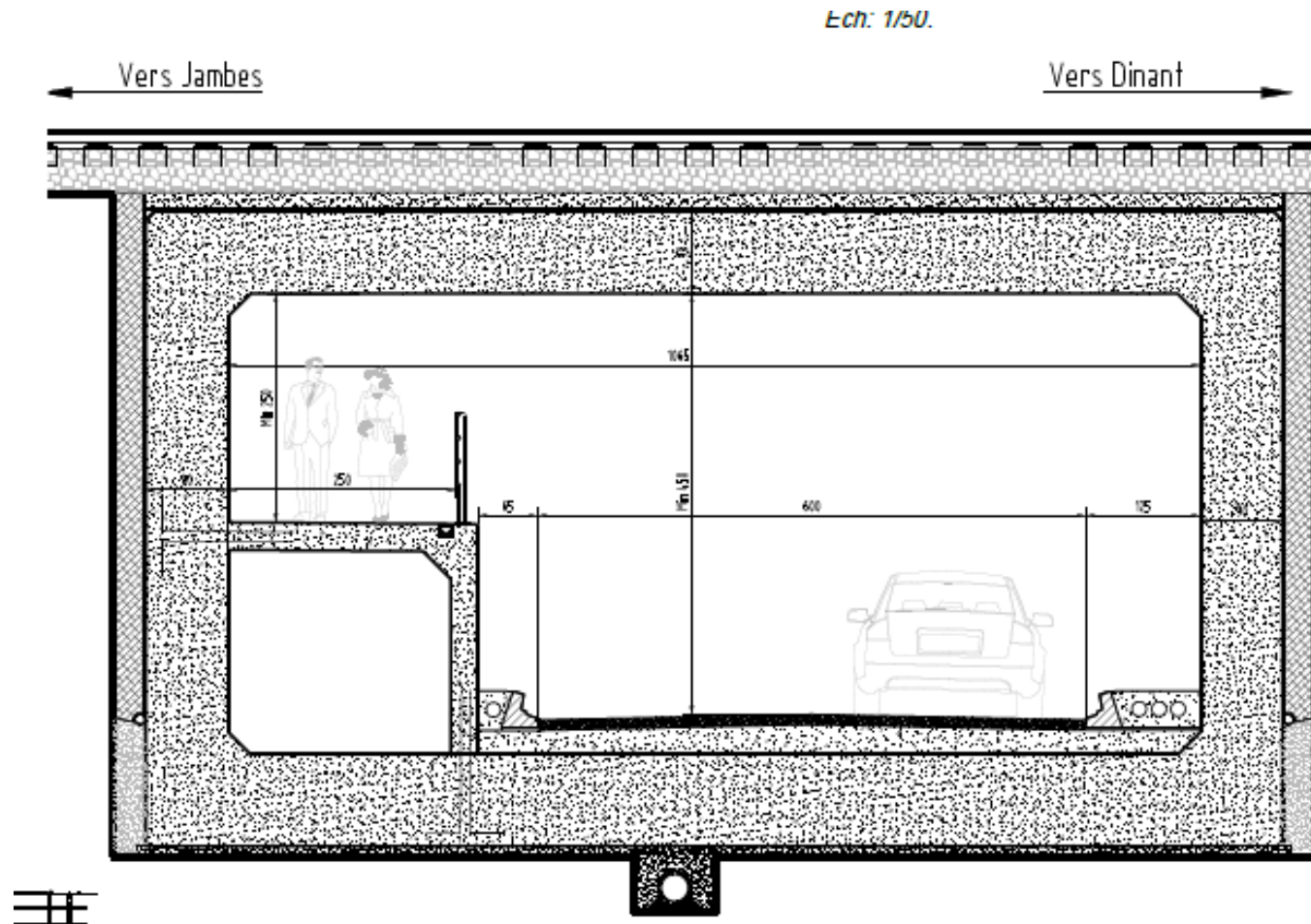




Présentation avant-projet PN 100



Présentation avant-projet PN 100



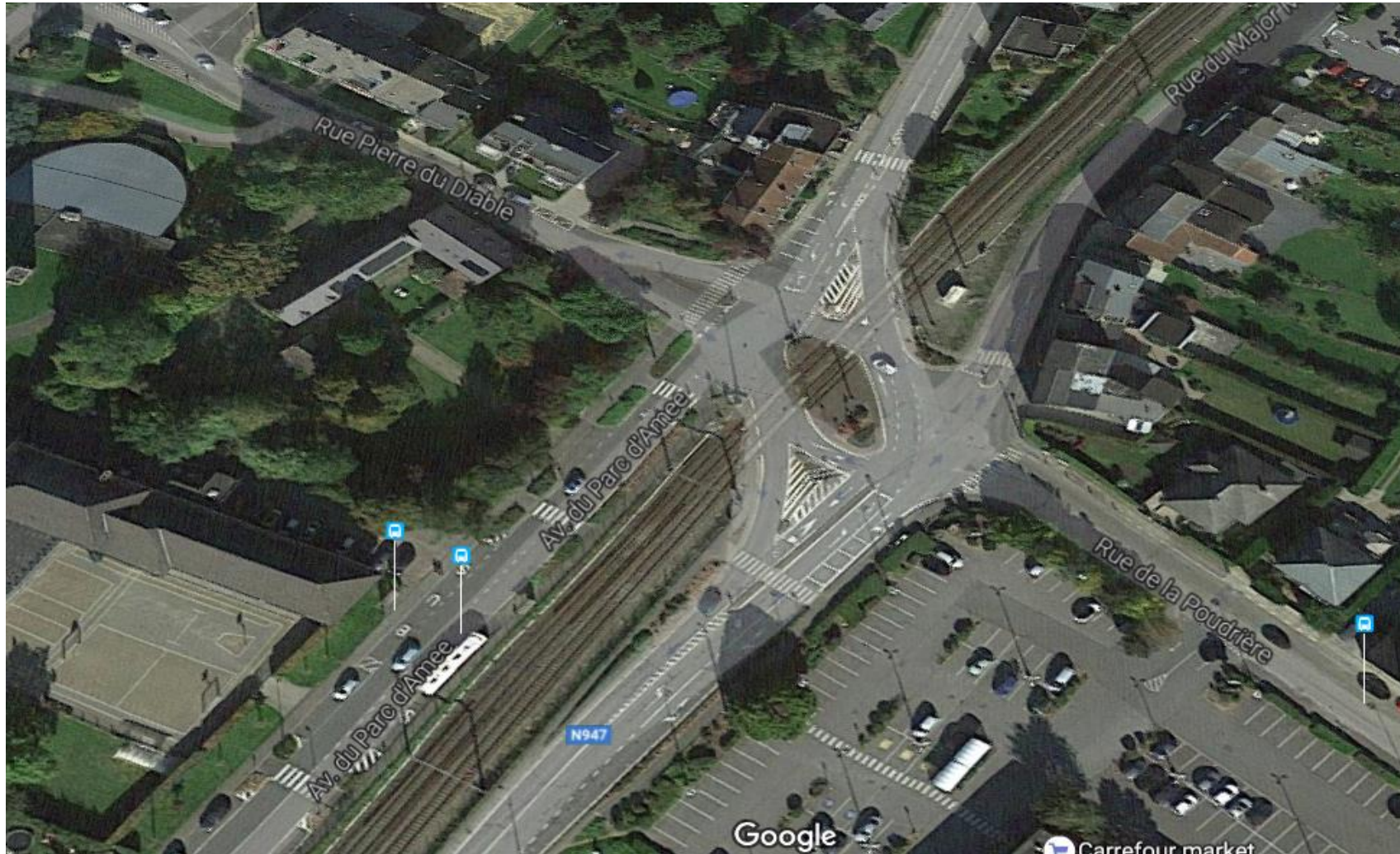
Présentation avant-projet PN 100



Présentation avant-projet PN 101



Présentation avant-projet PN 101



Présentation avant-projet PN 101



Présentation avant-projet PN 101

- **Alternatives étudiées pour la suppression du PN 101**

- 1) Construction d'un passage supérieur sur le site du Foyer Jambois
- 2) Construction d'un passage inférieur (tunnel) au droit du passage à niveau
- 3) Construction d'un passage inférieur (tunnel) sur le site du Foyer Jambois
 - Passerelle piétonne au droit du passage à niveau
- 4) Construction d'un passage inférieur (tunnel) sur le site du Foyer Jambois**
 - Couloir sous-voies au droit du passage à niveau**

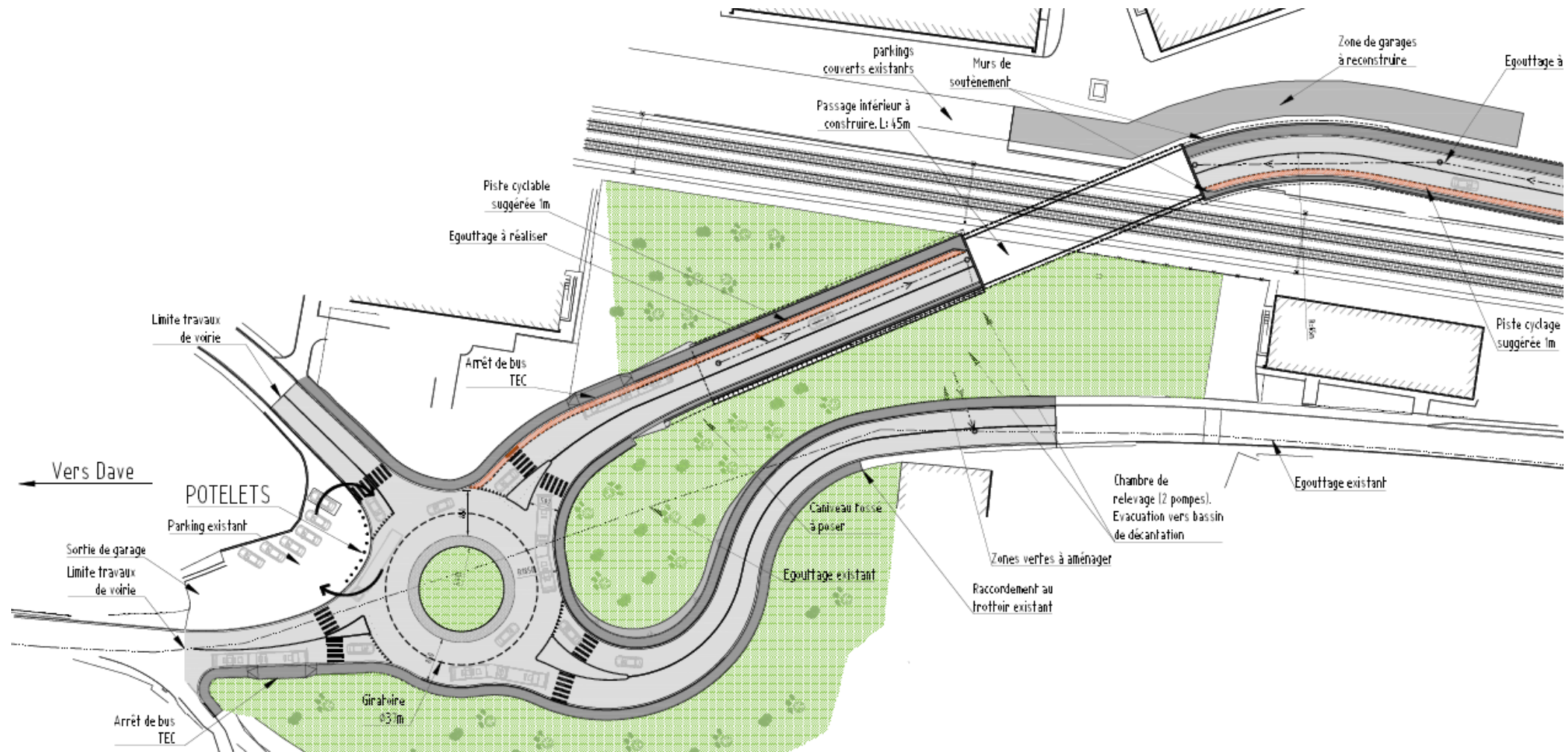
Présentation avant-projet PN 101

- **Construction d'un passage inférieur sur le site du Foyer Jambois et d'un couloir sous-voies souterrain au droit du passage à niveau**
 - **Pont cadre en béton armé (tunnel) sous les voies**
 - Hauteur libre : 4,50 m
 - Trottoir de 1,90 m dans le tunnel (+ bordure de protection)
 - Eclairage dans le tunnel
 - Egouttage / pompage (+ bassin de décantation)
 - **Voiries d'accès**
 - Voirie régionale : 6,75 m de large avec trottoir
 - Rond-point côté rue de Dave
 - Carrefour franc rue du parc d'Amée
 - Aménagement d'un accès au site du Foyer Jambois + intégration du projet de bâtiment du Foyer Jambois

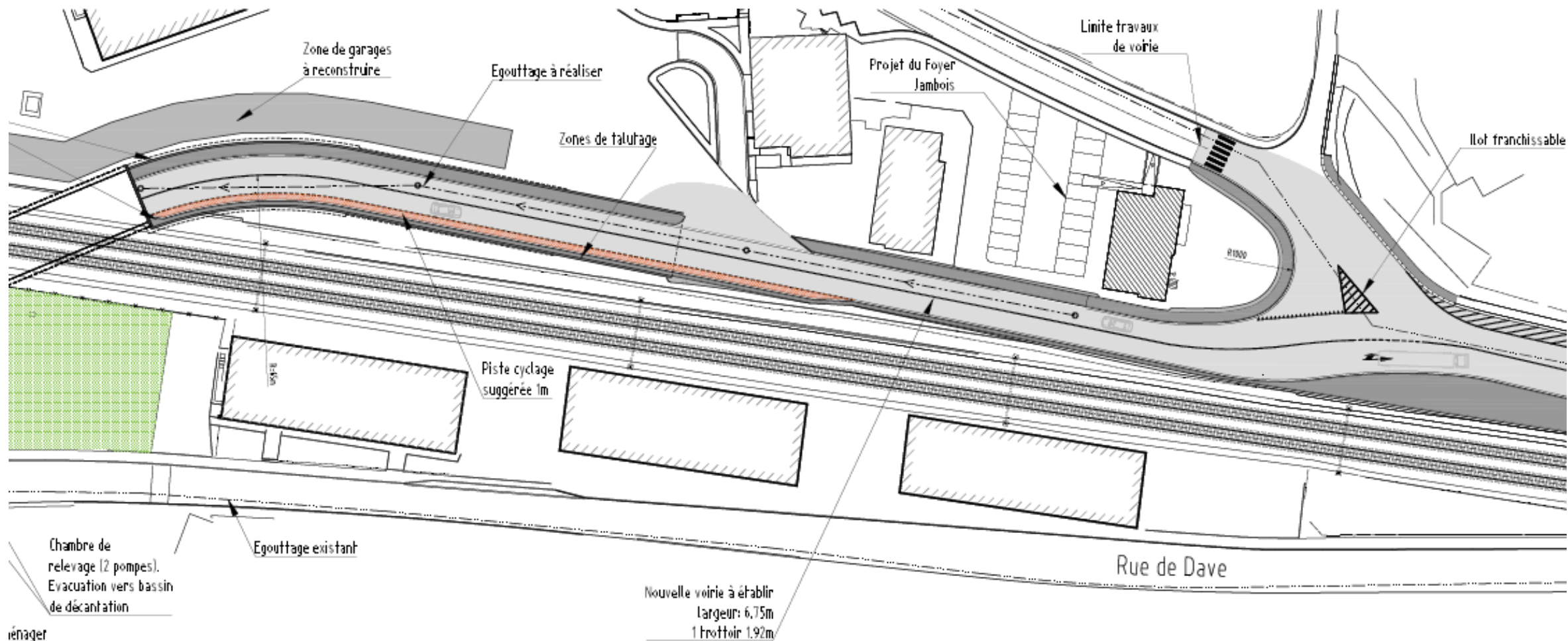
Présentation avant-projet PN 101

- **Construction d'un passage inférieur sur le site du Foyer Jambois et d'un couloir sous-voies souterrain au droit du passage à niveau**
 - **Couloir sous-voies souterrain au droit du passage à niveau**
 - Hauteur libre : 2,80 m
 - Largeur : 3,00 m
 - Escaliers / rampes PMR pente 5%
 - Eclairage dans le tunnel
 - Egouttage / pompage
 - Aménagement des abords de l'ancien passage à niveau
 - Aménagement de sécurité aux carrefours rue Pierre du Diable et rue Major Mascaux
 - Démolition du passage à niveau et sécurisation des abords par des clôtures

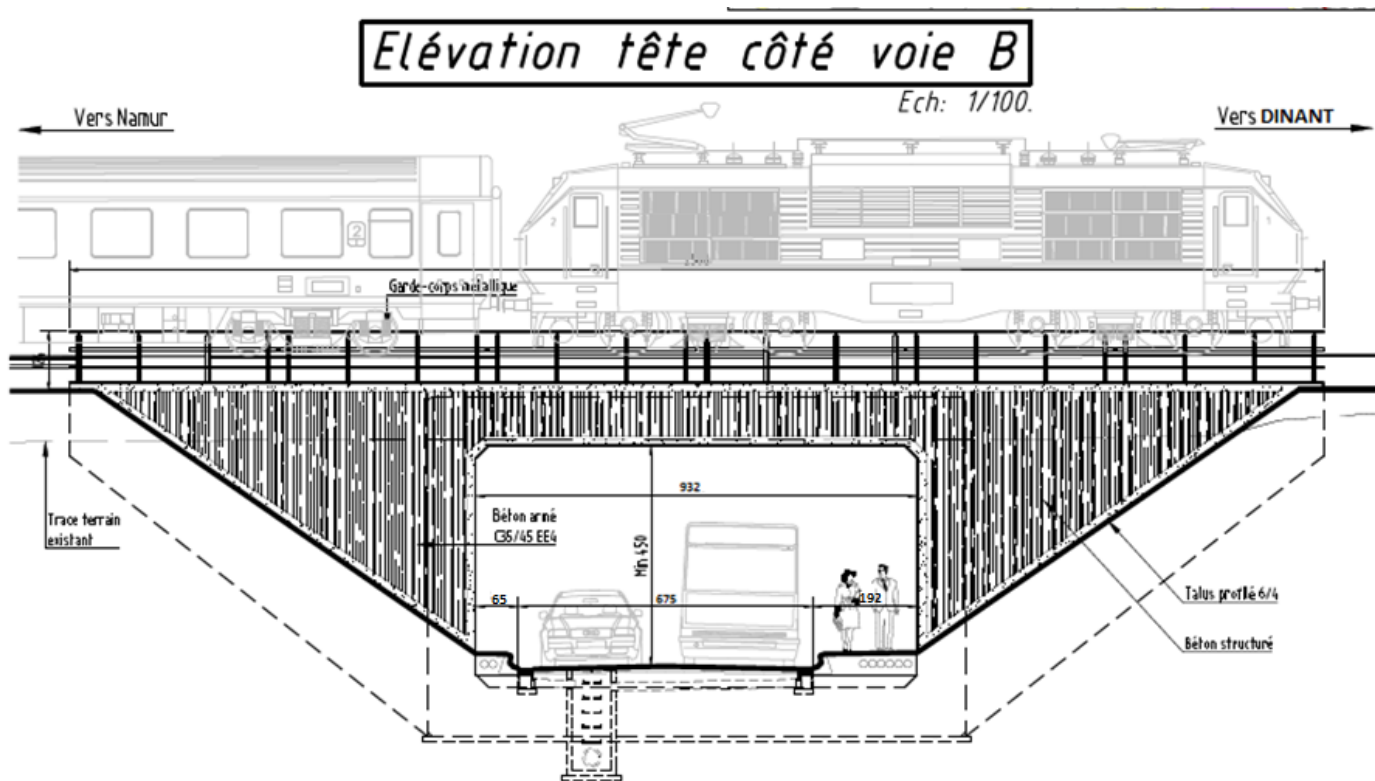
Présentation avant-projet PN 101



Présentation avant-projet PN 101



Présentation avant-projet PN 101



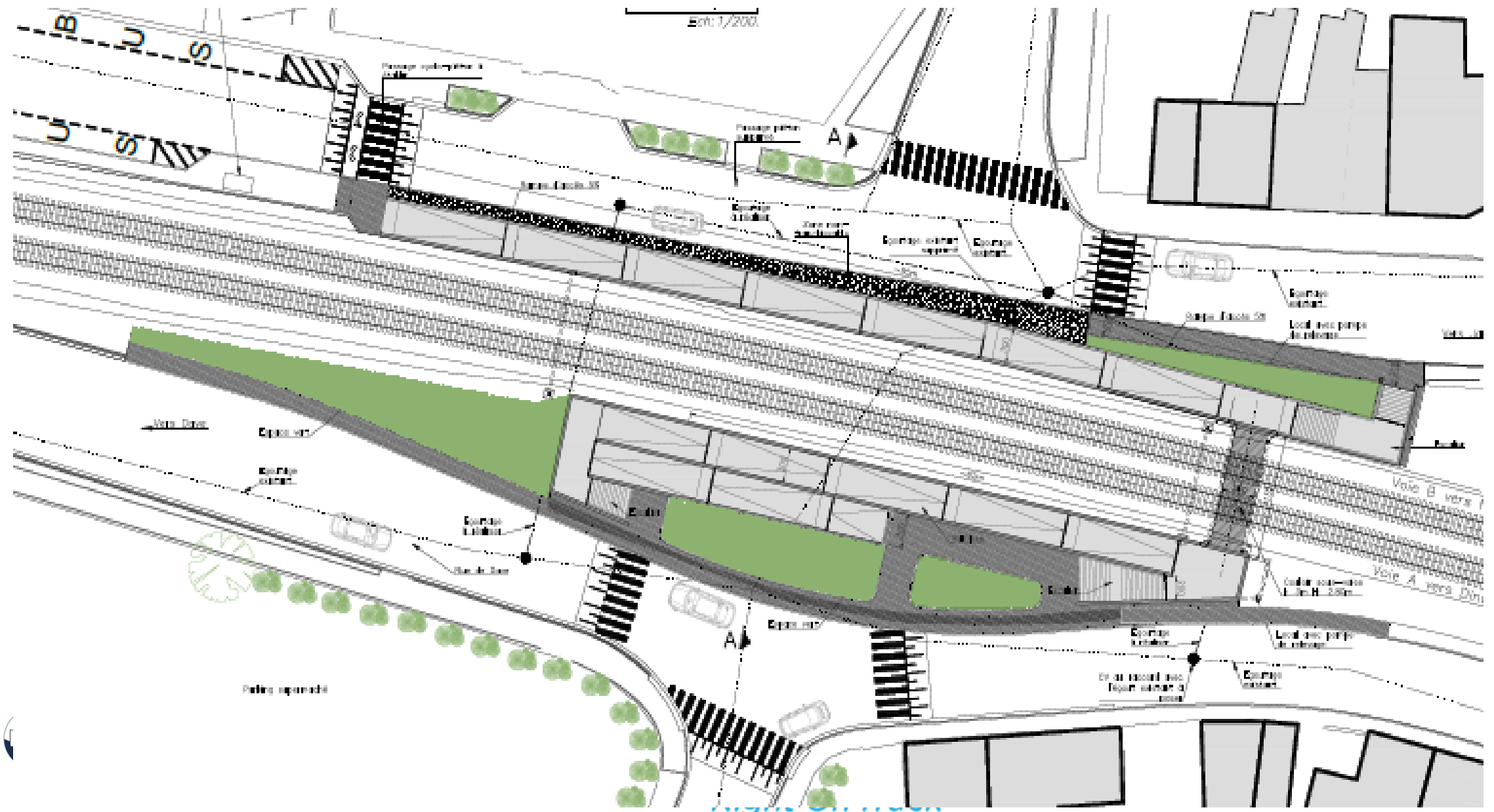
- Ouverture totale : 9,30 m
- 1 trottoir de 1,90 m de large avec bordure de protection
- Voirie de 6,75 mètres de large
- Hauteur libre de 4,50 m
- Eclairage dans le tunnel

Présentation avant-projet PN 101



- Largeur du couloir sous-voies : 3,00 m
- Hauteur libre : 2,80 m
- Rampes PMR : pente 5%
- Eclairage dans le couloir sous-voies

Présentation avant-projet PN 101



Méthode d'exécution PN 101

- **Préfabrication du tunnel routier en site propre hors des voies** (terrassements + bétonnage ouvrage)
- **Mise en place du pont à la faveur d'une coupure totale des voies**
- **Travaux de voiries et d'égouttage**
Rond-point, raccords aux voiries existantes,...
- **Suppression du passage à niveau** après construction du tunnel et mise en service de la voirie
- **Construction du couloir sous-voies souterrain et mise en place par grues**
* Déplacement des impétrants préalable





Calendrier des projets – PN 99 et PN 100

- Accord de principe de la commune sur les avant-projets
- Etudes d'incidences printemps 2020
- Introduction des permis d'urbanisme été 2020
 - Enquête publique automne 2020
 - Octroi permis d'urbanisme hiver 2020 – 2021
- Expropriations des terrains nécessaires aux projets (2021-2022)
- Rédaction des documents d'adjudication et mise en adjudication (2021)
- Début des travaux (2022-2024)

Calendrier des projets – PN 101

- Permis d'urbanisme octroyé en 2019
- Expropriations des terrains nécessaires aux projets (2020-2021)
- Rédaction des documents d'adjudication et mise en adjudication (2020)
- Début des travaux (2021-2023)

Questions / Réponses



QUESTIONS

@ contact@infrabel.be

☎ + 32 2 525 22 11

www.infrabel.be

LA VOIE VERTE URBAINE

VOIE VERTE URBAINE

Liaison entre Namur et Jambes

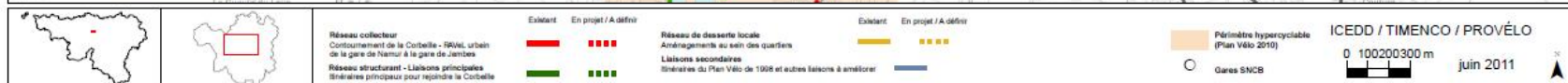
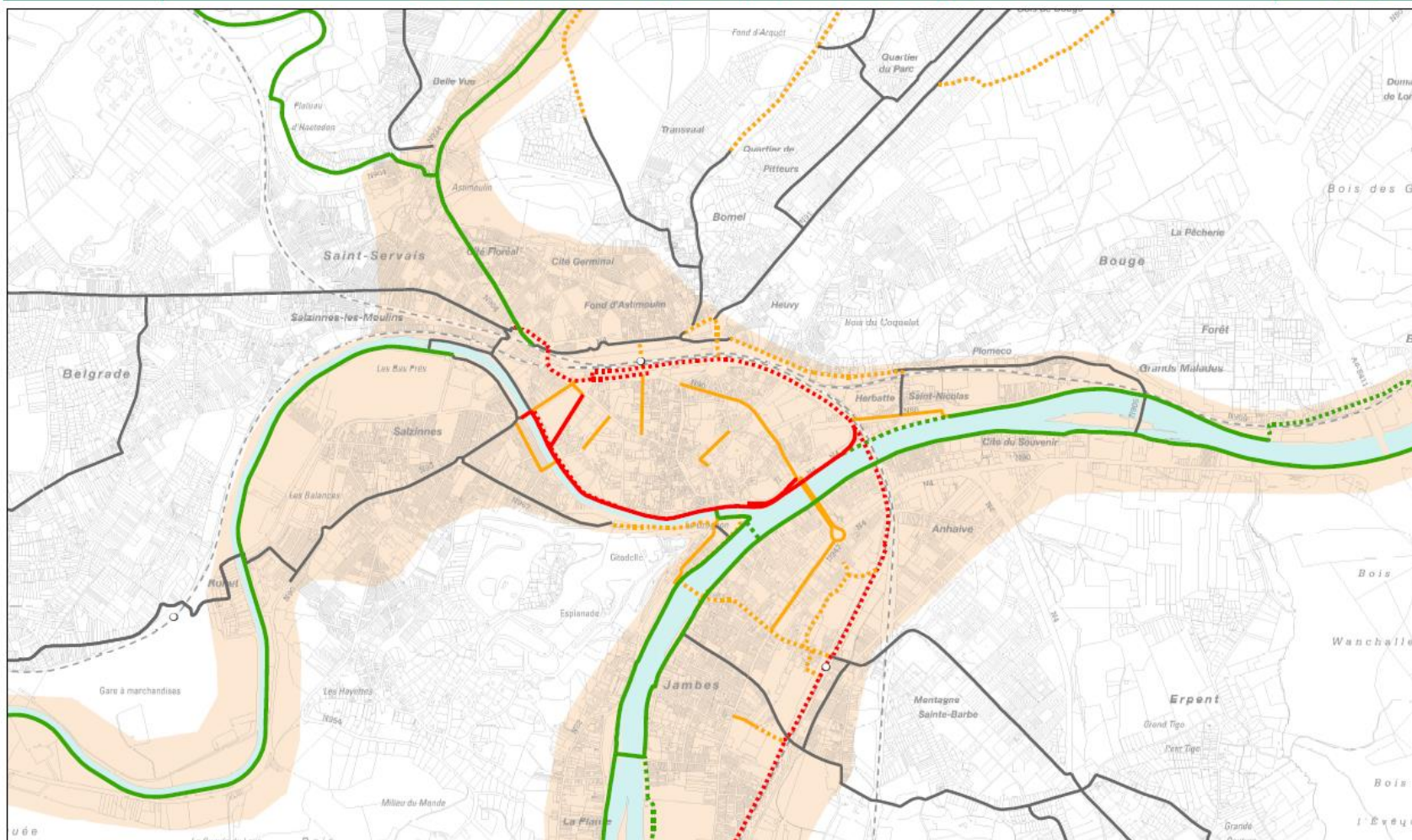
Focus sur Jambes



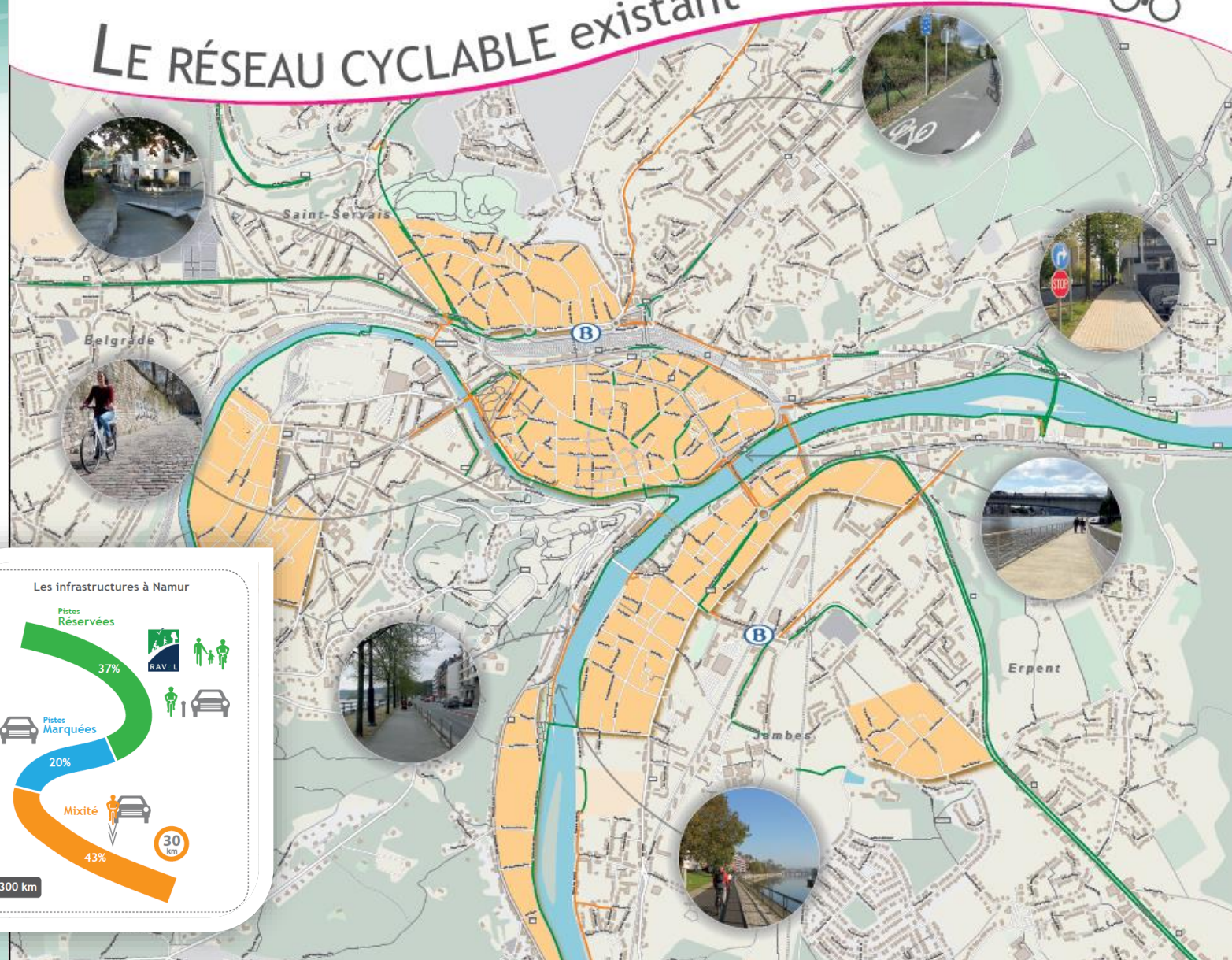
PLAN COMMUNAL CYCLABLE (2011)



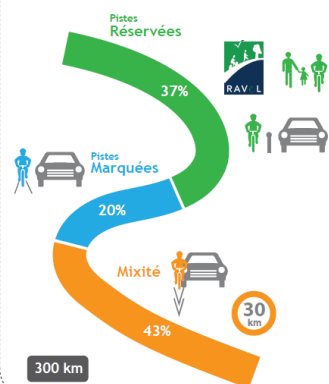
WALLONIE CYCLABLE PCC NAMUR 3 : Organisation du réseau cyclable



LE RÉSEAU CYCLABLE existant



Les infrastructures à Namur



ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)

Une voie verte.... c'est quoi ?

Site propre continu ou empruntant des **voies publiques** existantes sécurisées

Viser une **qualité optimale**



Une séparation physique
par rapport à la circulation

— 3 m —

Une largeur est
de 3 mètres, augmentée
si possible en présence
de flux piétons

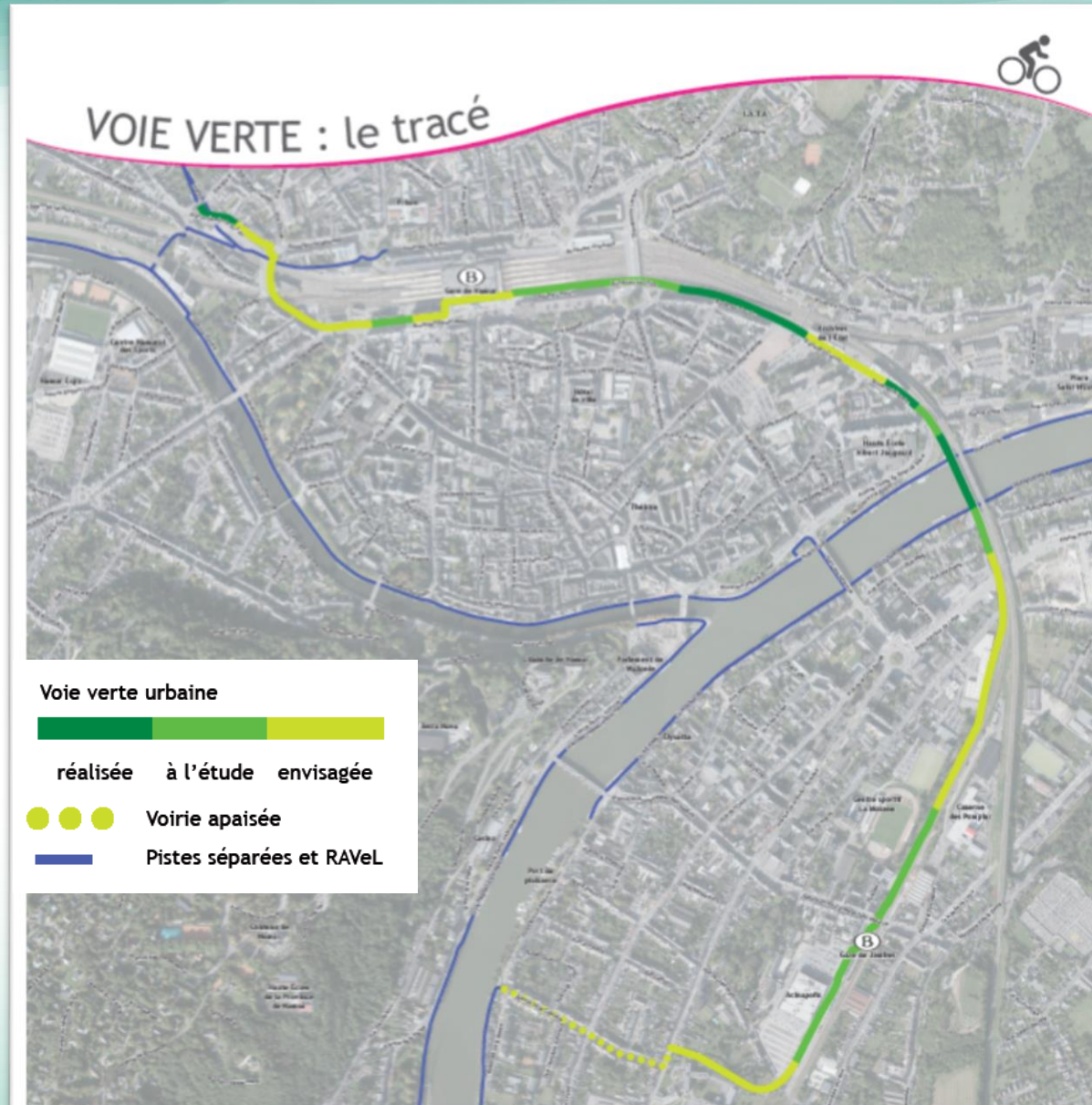


Un éclairage, ainsi que
des aires de services équipées
de pompes à vélo et de mobilier urbain
(carte du réseau, banc, etc.).



Un nombre limité
de croisements avec
les grands axes routiers,
et des temps d'attente
aux feux minimisés

ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)



ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)

AVANCEMENT Deux situations contrastées

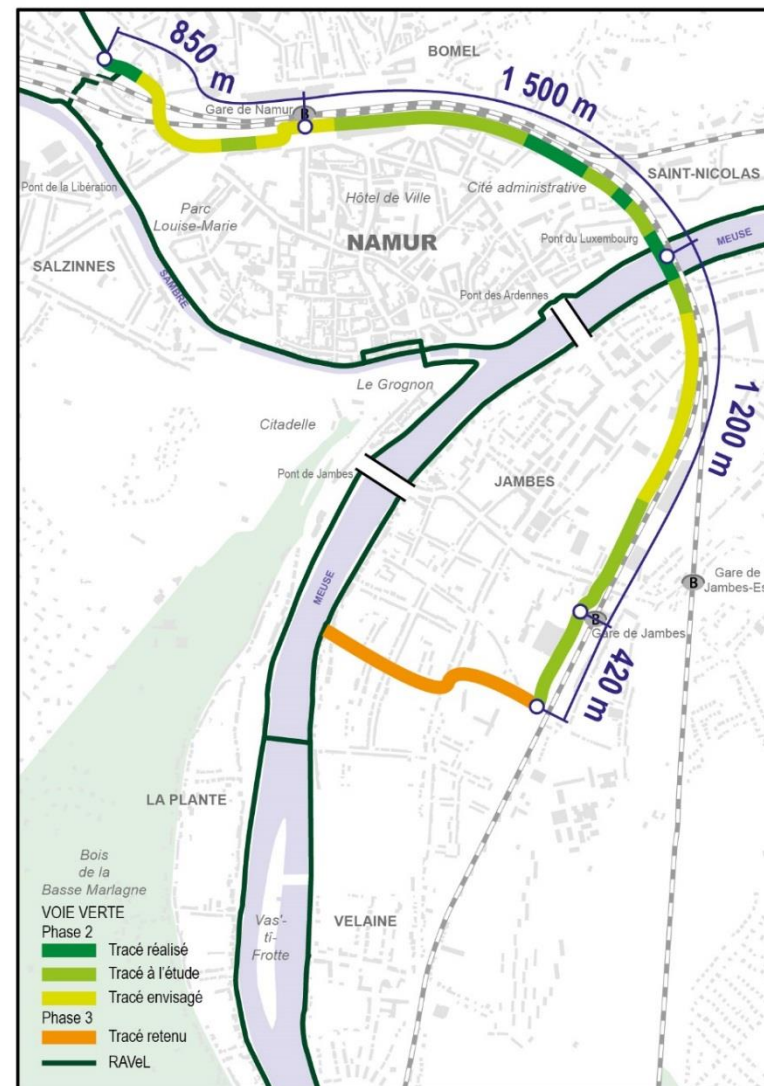
NAMUR

Nombreux projets en cours à des stades différents

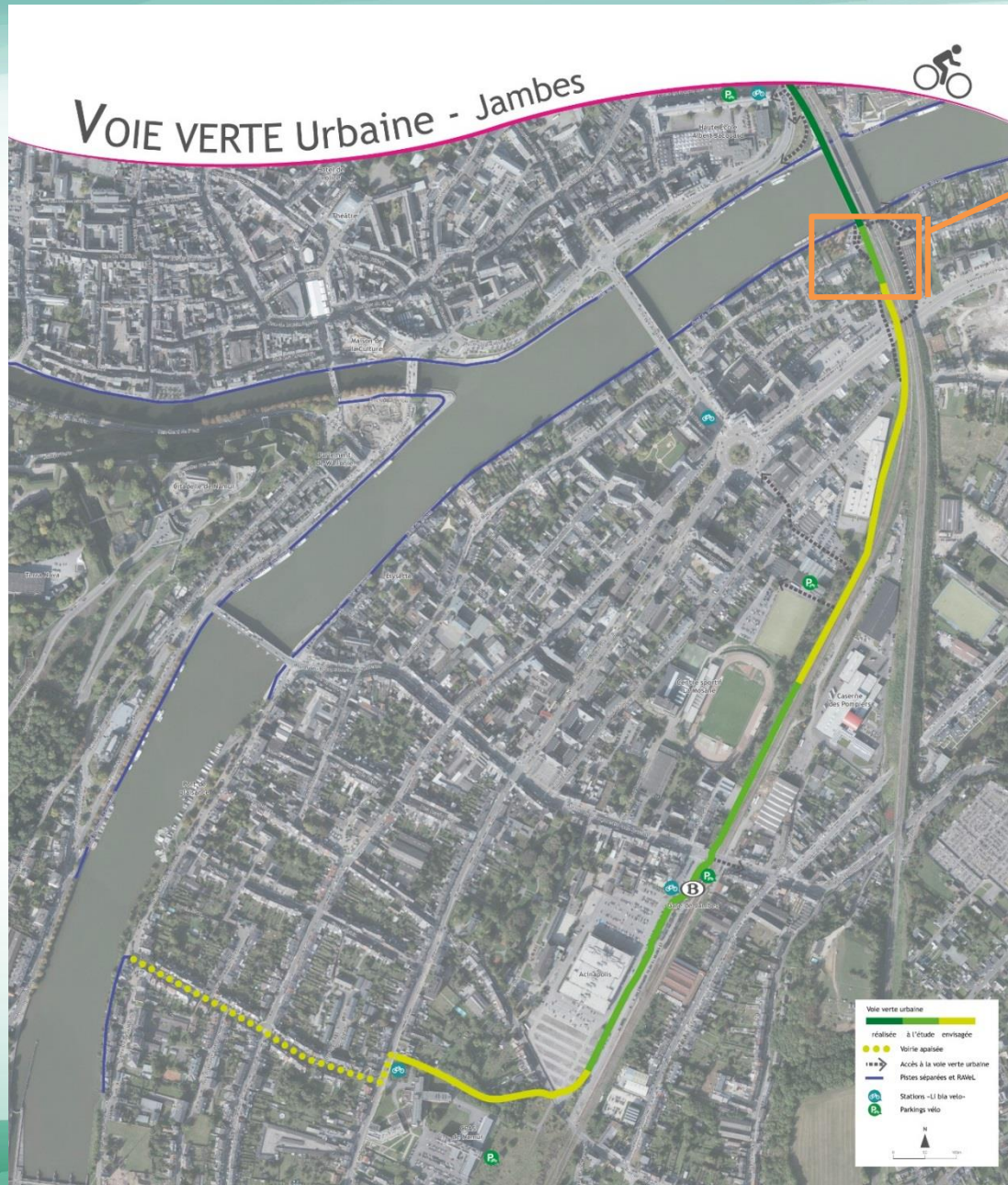
JAMBES

Pas/peu de projet approuvé

- ⇒ tracé idéal le long du chemin de fer et de la future collectrice
- ⇒ 2 traversées de voiries a priori en ouvrage
- ⇒ 3 passages à niveau à supprimer à court et moyen termes



ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)

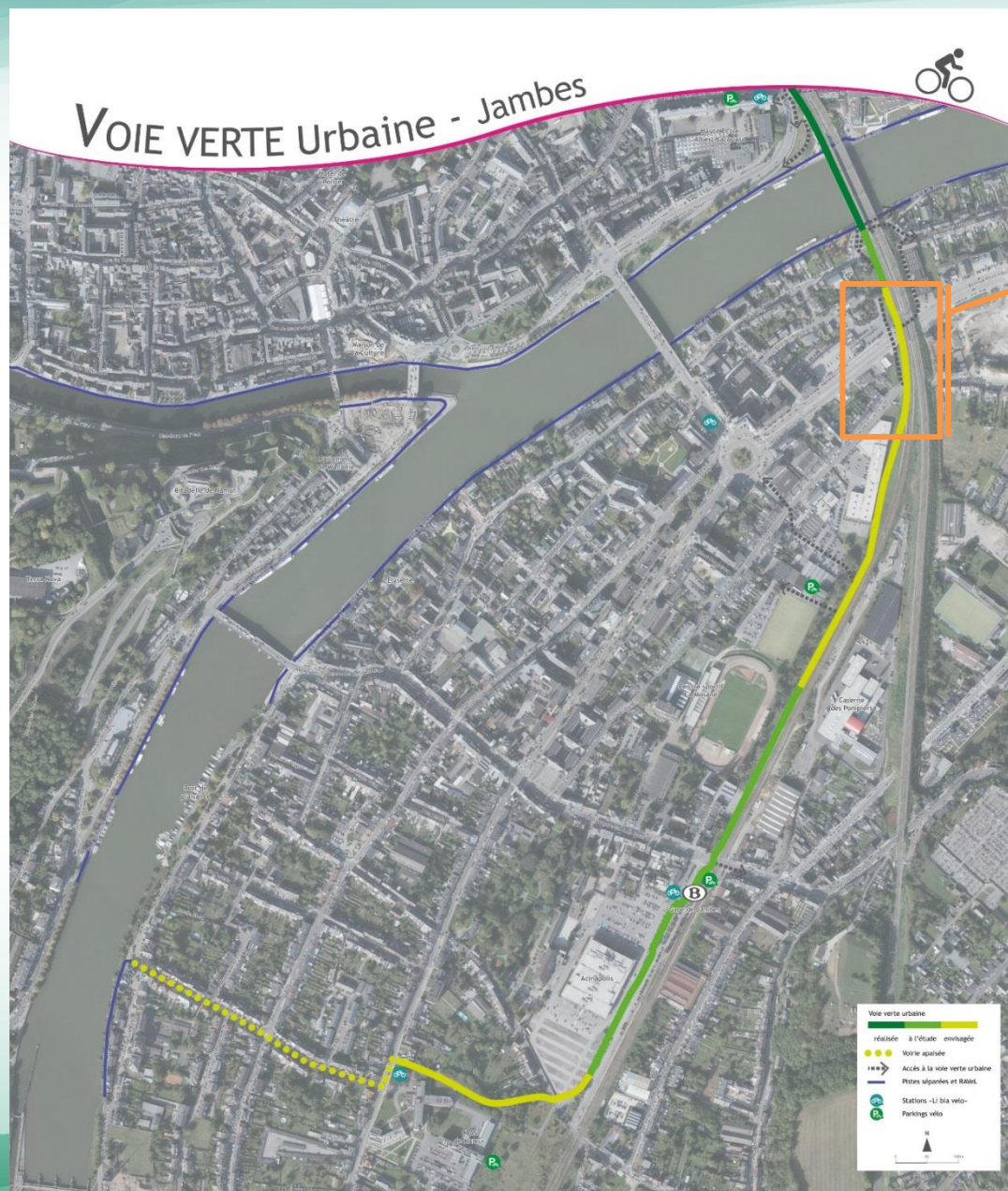


VOIE VERTE URBAINE :
JAMBES - Tronçon 1

Réalisé

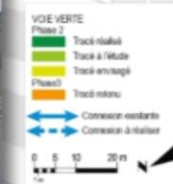
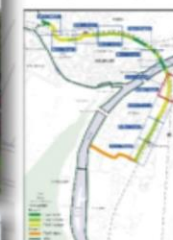
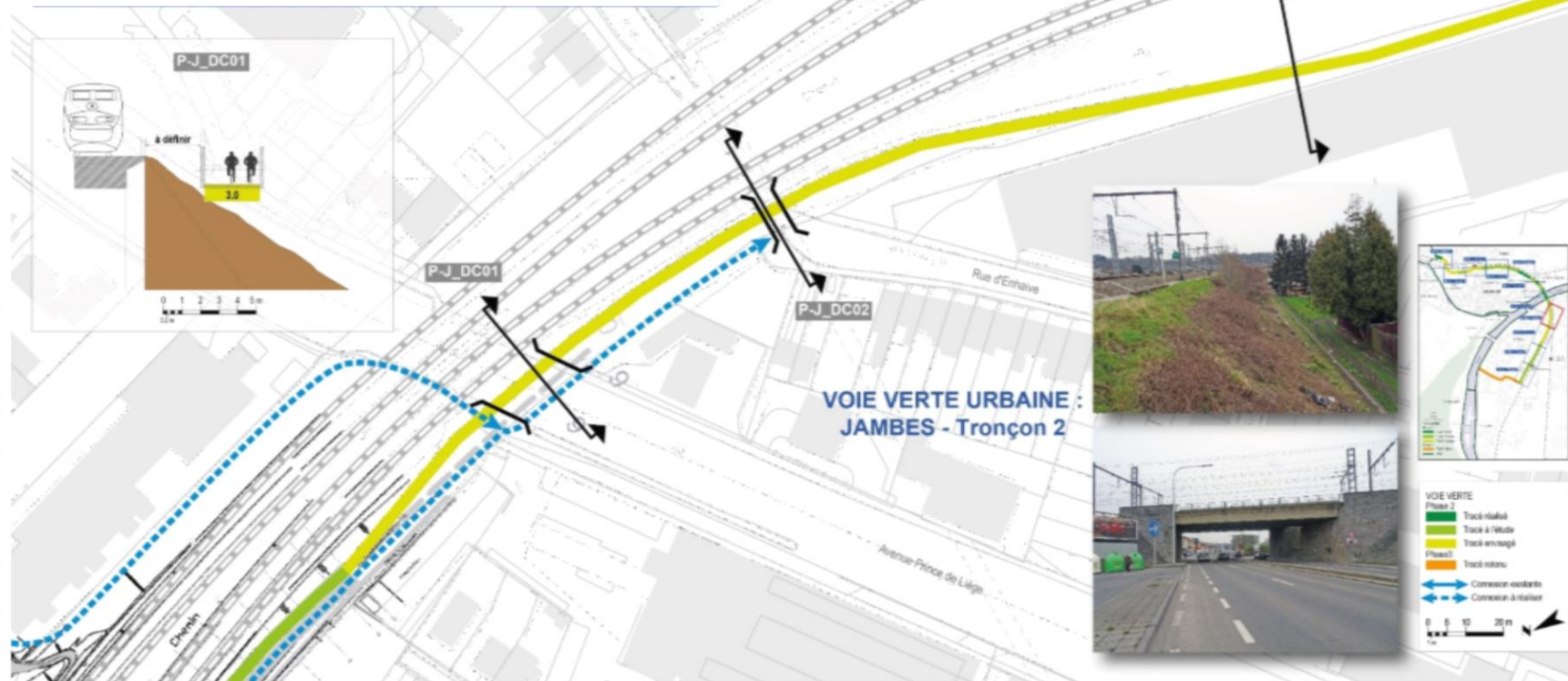
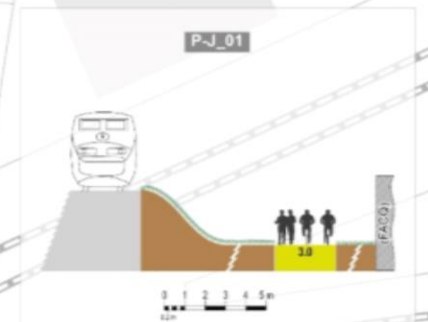
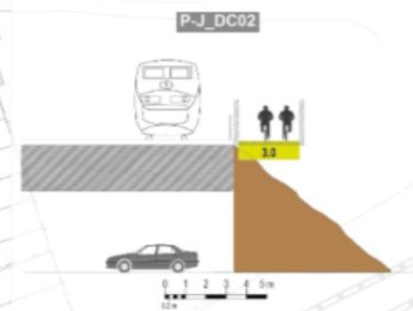
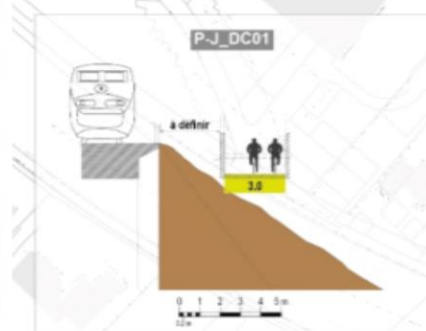


ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)

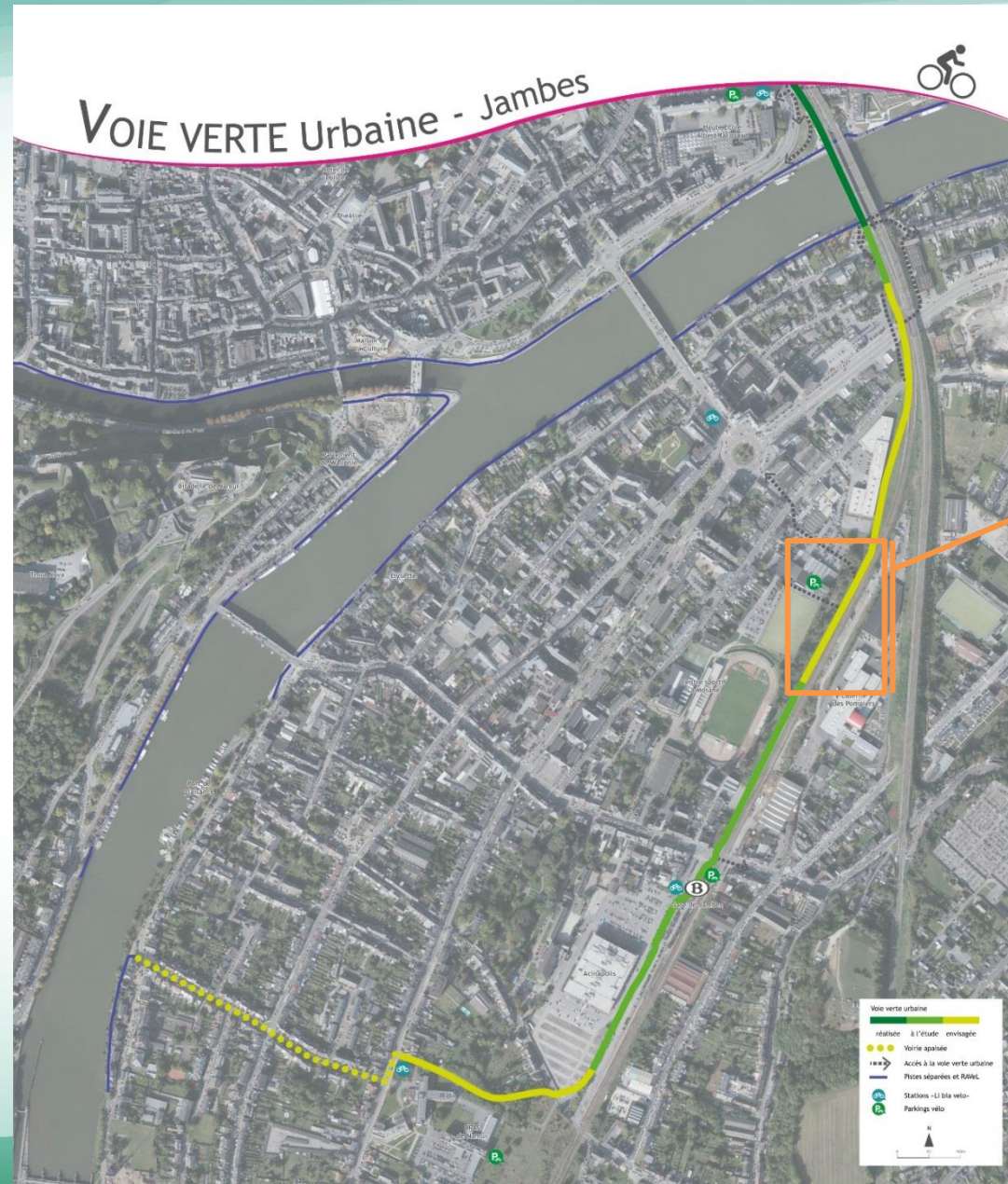


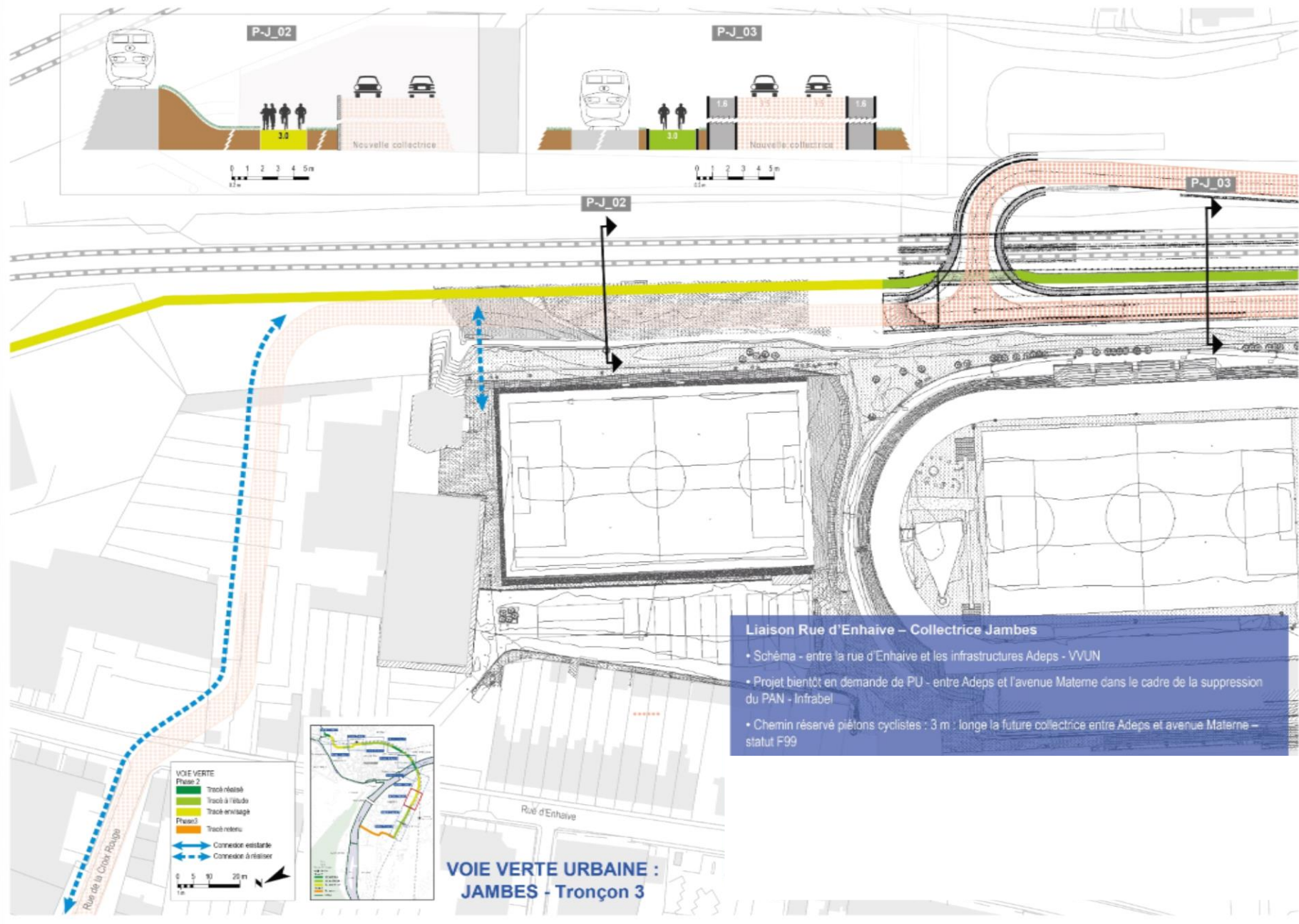
Traversée Avenue Prince de Liège – Rue d'Enhaive – Option A : Passerelle

- Passerelle de 3 m, franchissant les deux rues, pentes 1,8 % depuis le palier de la rampe Masy vers la passerelle Prince de Liège : schémas

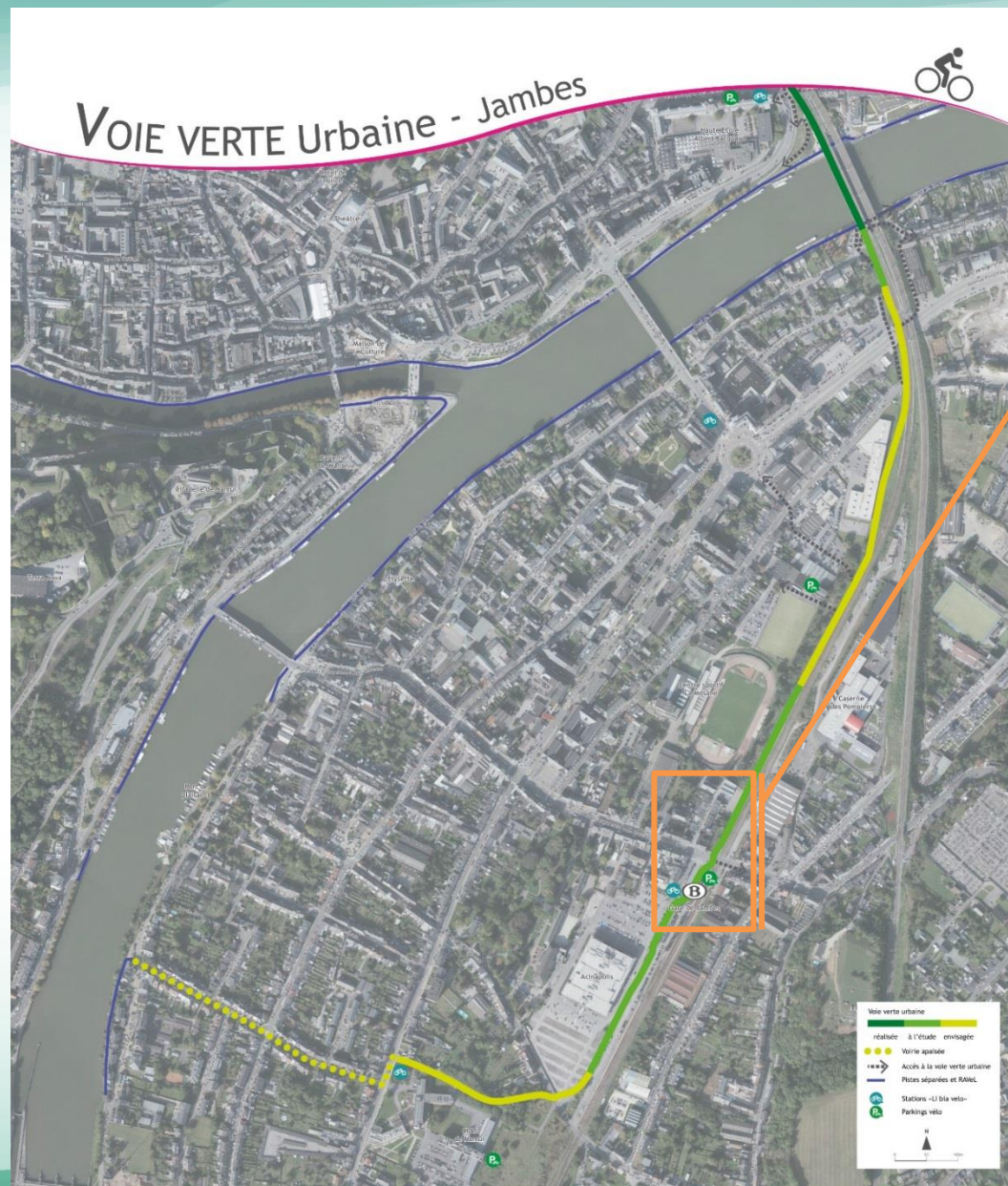


ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)





ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)



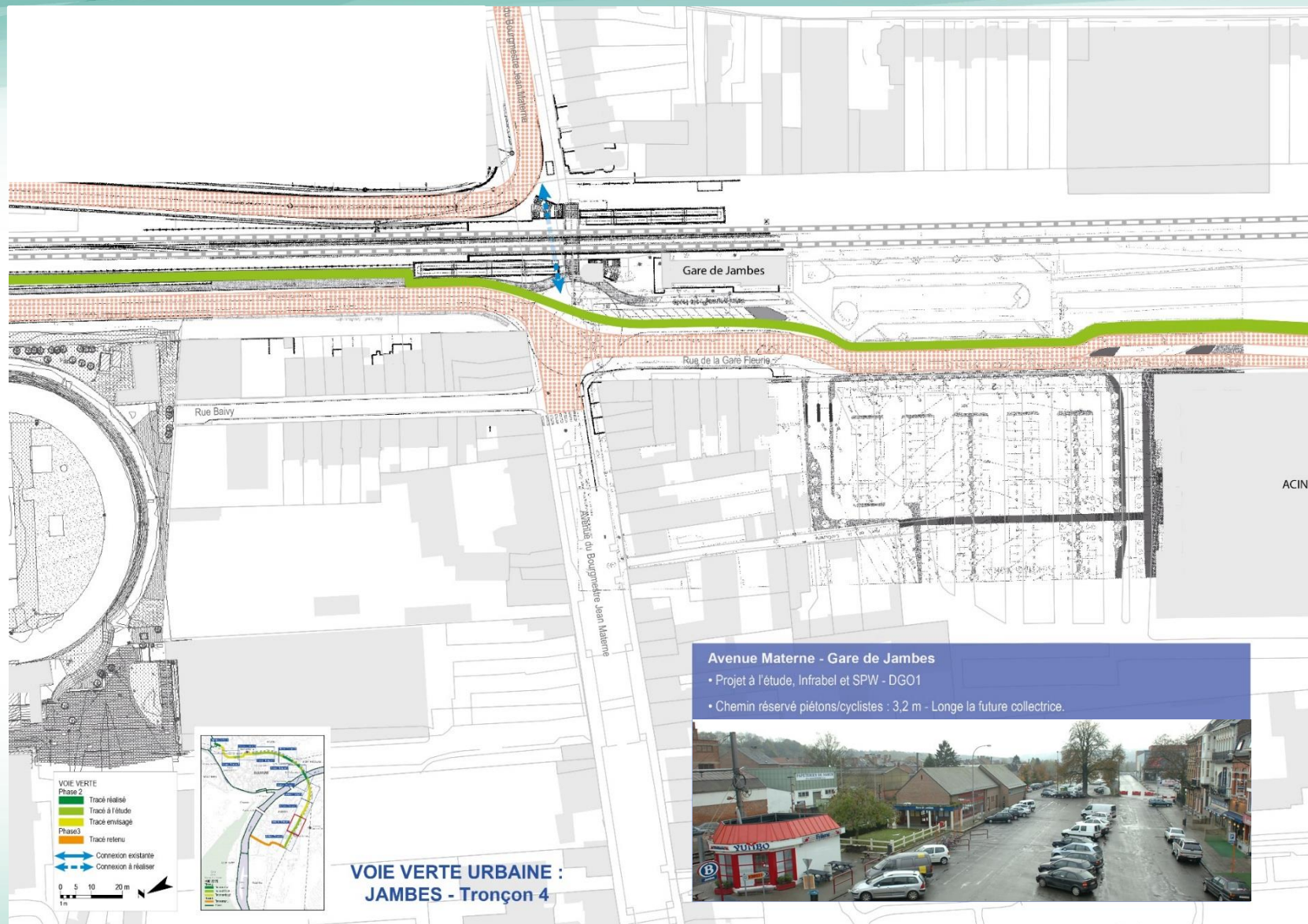
Tronçon 4 :

le long de la
collectrice.

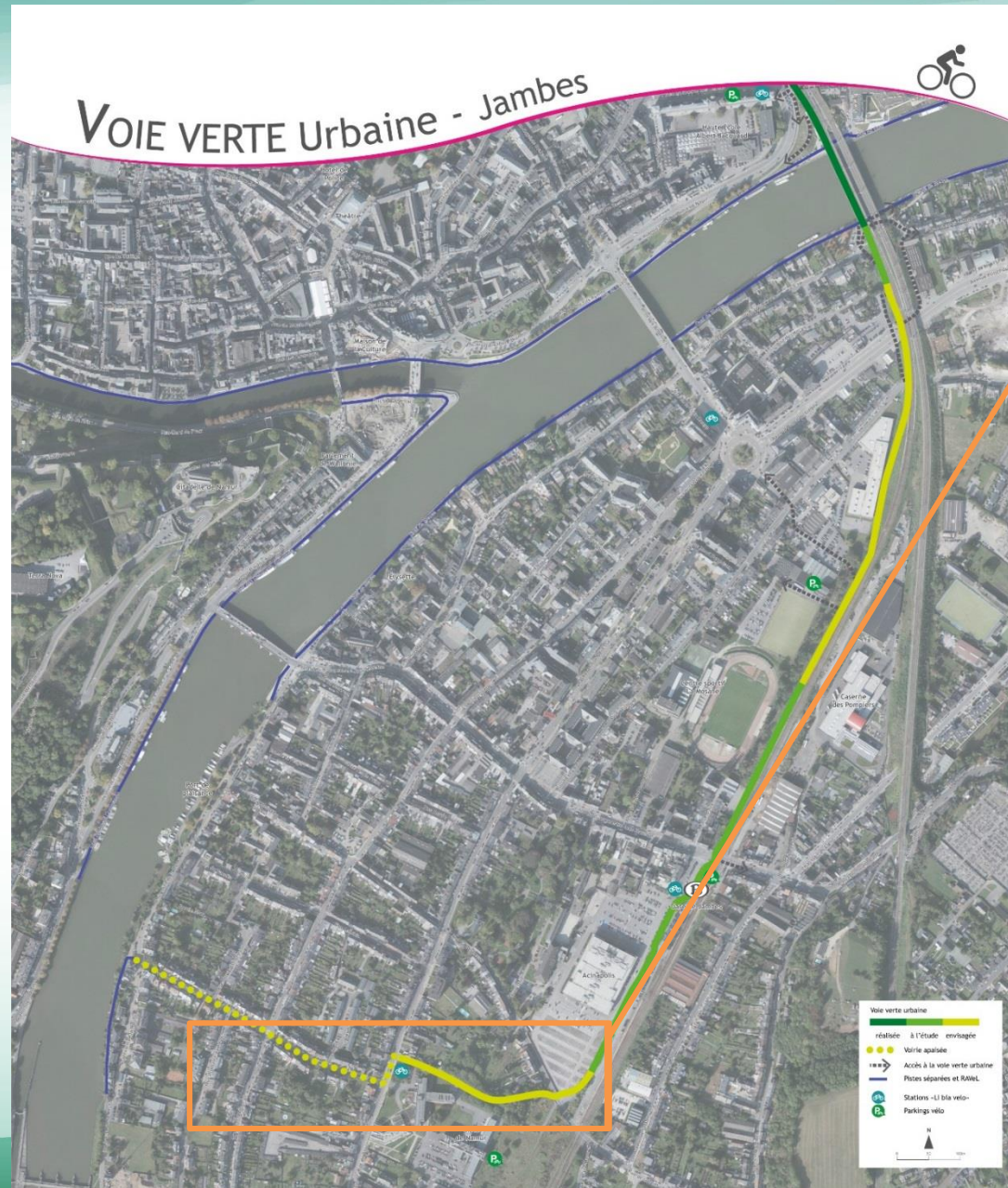
Liaison à prévoir avec
l'avenue Materne
(suppression du PAN).

VVU à intégrer dans
l'aménagement de
l'espace public au
niveau de la place de
la Gare Fleurie.

ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)



ETUDE VOIE VERTE URBAINE (2016-2017)

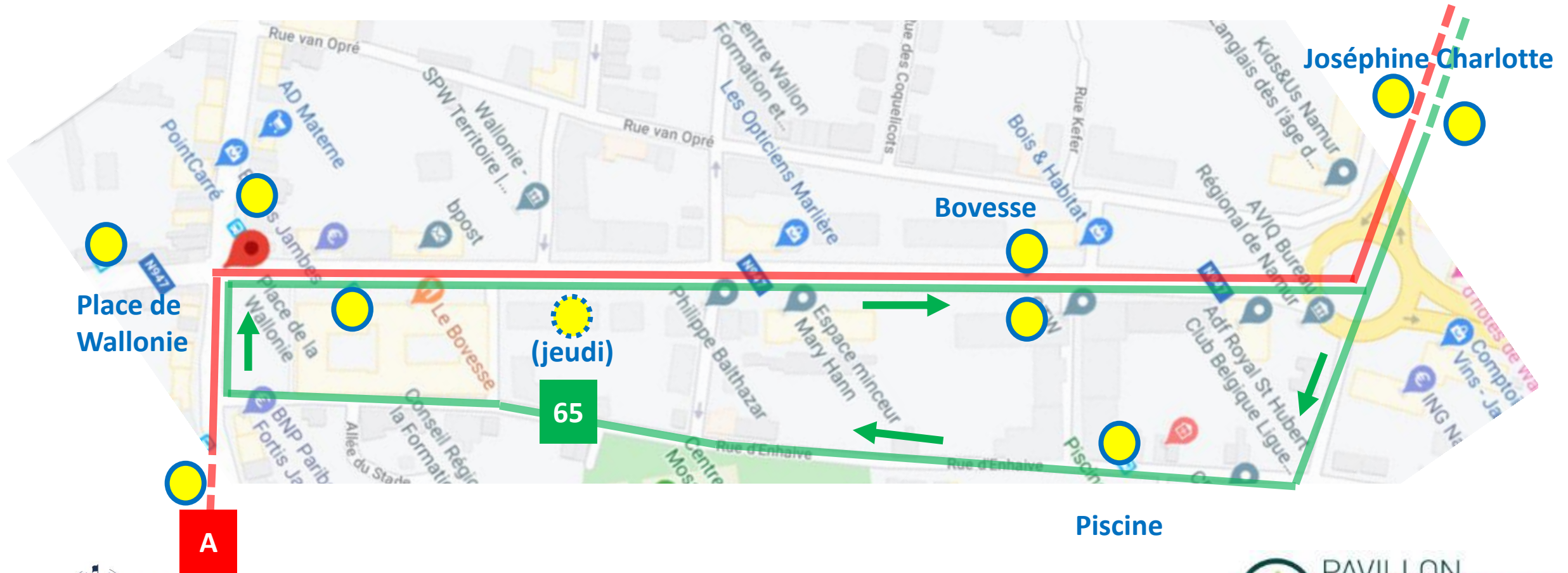


QUESTIONS/REPONSES

NAM'IN MOVE

Avenue BOVESSE : site propre bus central

Avenue Bovesse : les lignes principales concernées (maintenant)



Avenue Bovesse : situation actuelle



Demi-tour ligne 65 (toutes les 10' en HP) : remontée de file. Les voyageurs doivent attendre dans le bus avant de débarquer.

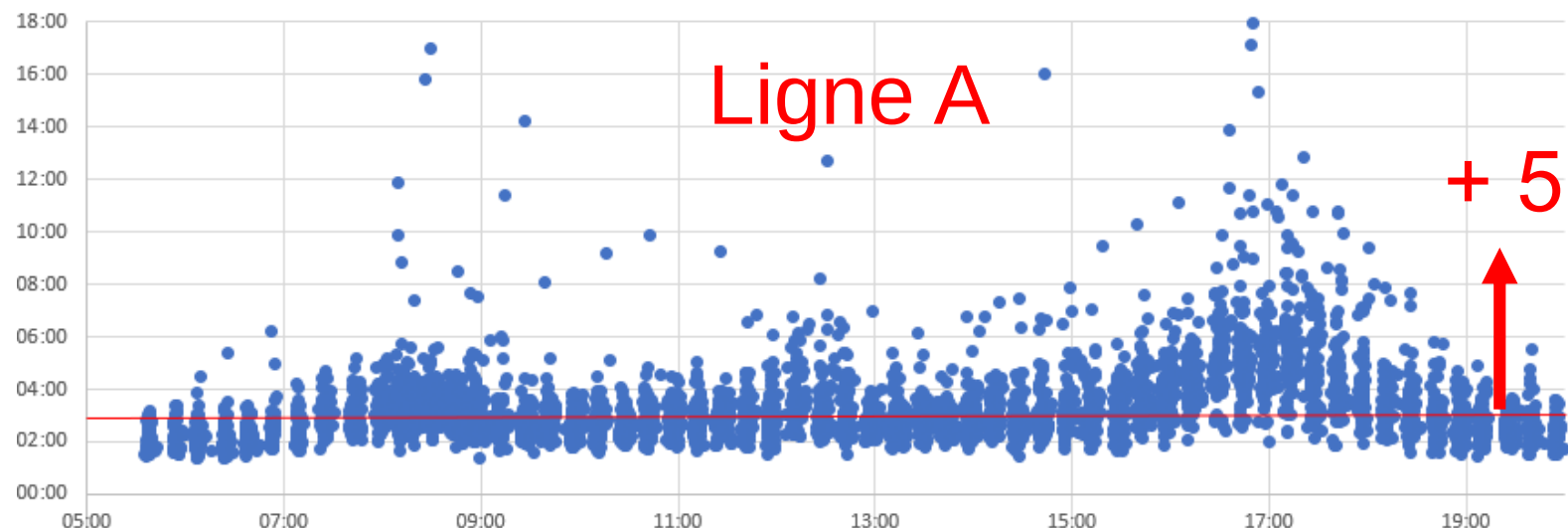


- Bande mixte (tout véhicule)
- Site spécial bus



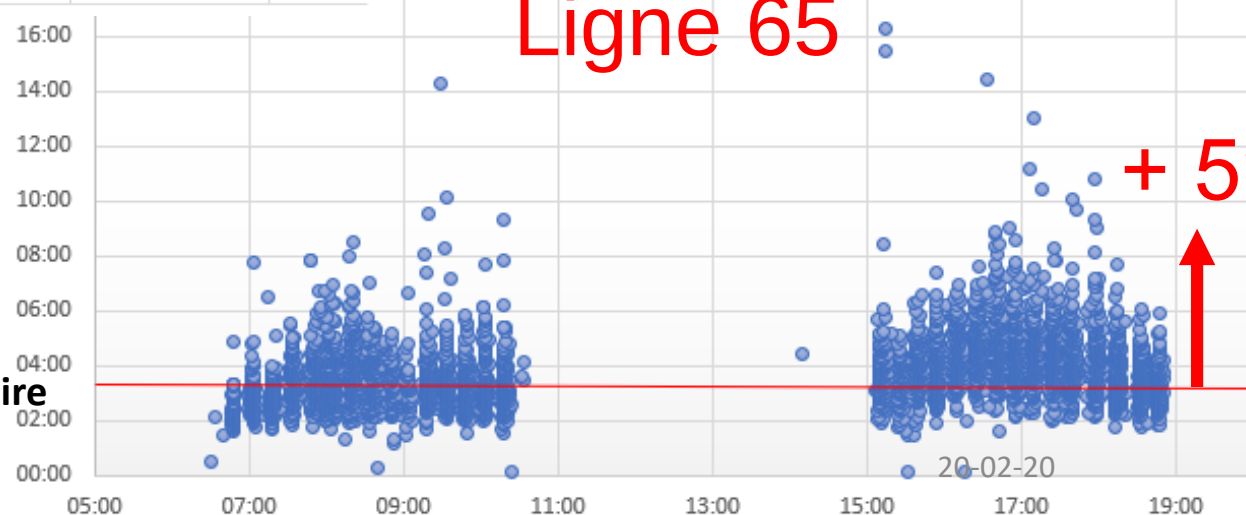
Avenue Bovesse : illustration du problème

Temps de parcours : tronçon Josephine Charlotte - Place de Wallonie (Ligne A)



Temps de parcours : tronçon Josephine Charlotte - Place de Wallonie (Ligne 65)

Ligne 65



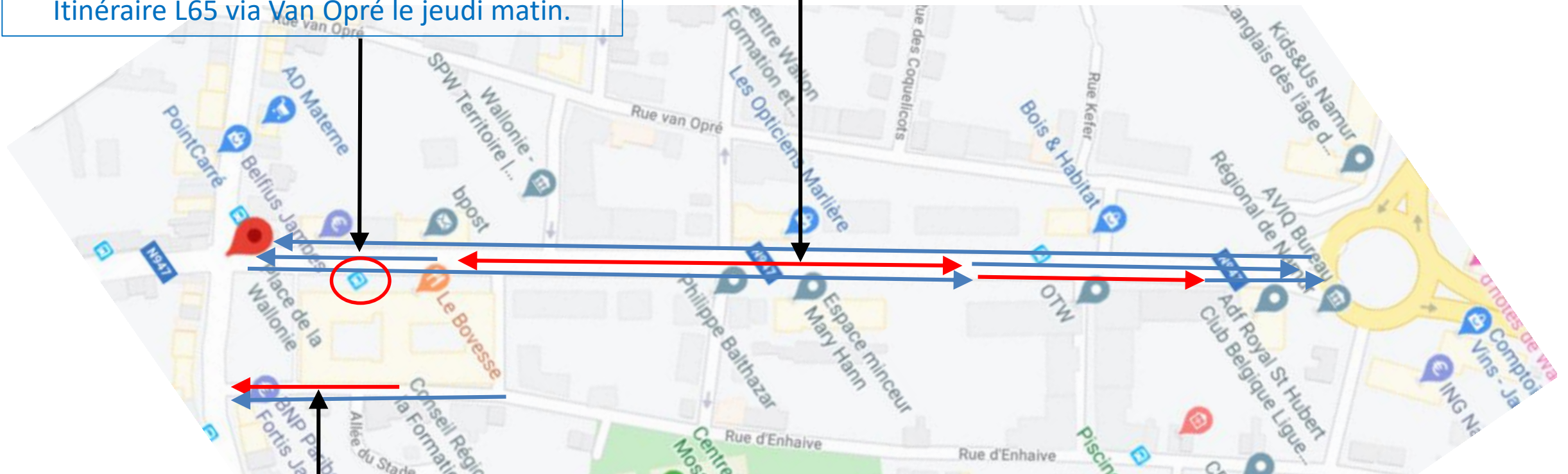
JC – Place Wallonie : Varie de 1min30 à 8 min (moyenne 3 min)
 Donc, du simple au quintuple ! ViCom = entre 6 et 32 km/h
 Idem dans l'autre sens ! Service catastrophique pour les voyageurs
 (surtout correspondance train) & casse-tête pour le TEC.

→ Il faut fiabiliser l'horaire
 → Nécessité d'un aménagement complémentaire
 à l'existant, bénéficiant aux 2 sens.

Avenue Bovesse : projet

Maintien de l'arrêt mais élargissement du trottoir/quai pour cohabitation avec marché.
Arrêt en voirie mais dépassement possible
Itinéraire L65 via Van Opré le jeudi matin.

Création d'un site spécial bus central (utilisable dans les deux sens, gestion à vue par les conducteurs de bus)



Création d'un site spécial bus en approche de l'Avenue Materne

Chantier : 3 à 4 mois, fin 2020 ou début 2021

-  Bande mixte (tout véhicule)
-  Site spécial bus



Joséphine Charlotte



PAVILLON
AMÉNAGEMENT
URBAIN AUX RYTHMES
DE NAMUR

QUESTIONS/REPOSSES

Voiries régionales

Av. Prince de Liège et nouvelle collectrice

AVENUE PRINCE DE LIÈGE

créer un boulevard urbain en entrée de ville

Proposition du Plan communal de Mobilité : projet d'aménagement à l'étude (SPW – Direction des Routes)

L'esquisse d'avant-projet sommaire du rond-point Joséphine Charlotte montre qu'il est possible de redonner une fonction plus urbaine et qualitative à cet axe tout en préservant sa capacité routière, vu son rôle stratégique.

Le PCM préconise donc :

- de sécuriser les cheminements cyclo-pédestres au niveau du débouché de la future collectrice de Jambes ;
- d'insérer une bande réservée aux bus et aux véhicules d'urgences en entrée de ville ;
- d'assainir les accès et le stationnement des commerces et services aux quatre coins de la place.

Cette esquisse devra être peaufinée, pour ne préserver que le tourne-à-gauche venant du rond-point vers la rue du Commandant Tilot. Afin d'élargir les trottoirs et de sécuriser les vélos, le stationnement en épi sera vraisemblablement supprimé. De plus, elle devra intégrer les évolutions des réflexions de la collectrice de Jambes, en cours d'étude.

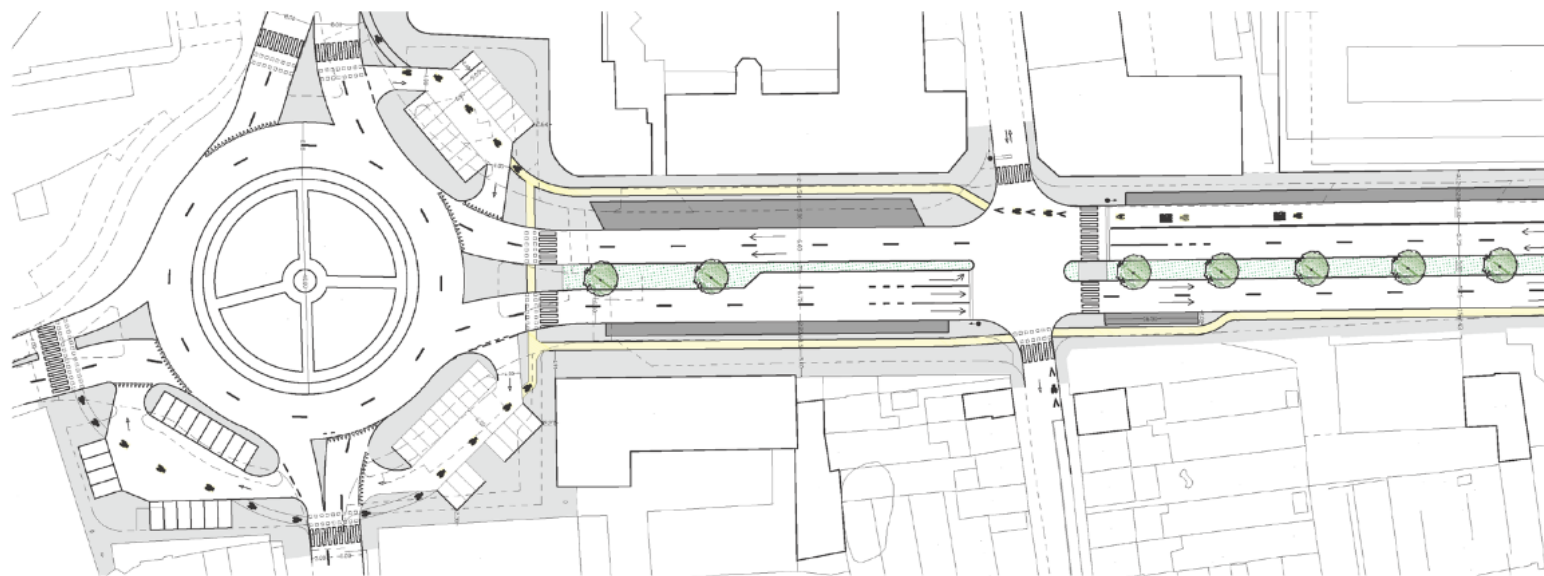


Figure 35 – Esquisse d'avant-projet de requalification du rond-point Joséphine Charlotte

COLLECTRICE

Créer une voirie régionale
pour sortir le trafic de transit du centre de Jambes.

Au profit des bus, des piétons

Pour valoriser la gare de Jambes

Accessibilité au centre de Jambes : quelles variantes ?

Evolution de la situation depuis le PCM de 2004 :

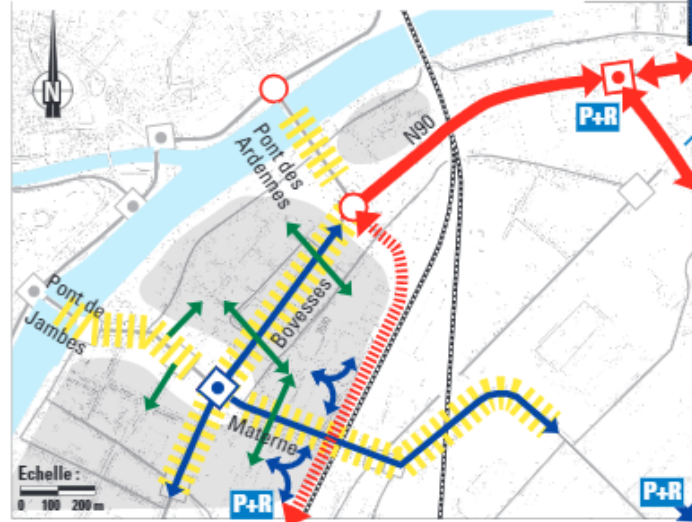


Développement du plateau d'Erpent revu à la baisse (- 50 %)



Développement d'une ligne de transport en commun en site propre entre Namur et Erpent avec des P+R

Nouvelle variante recommandée :



Le TCSP et les P+R compensent (annulent) les augmentations du trafic automobile prévues sur le pont des Ardennes aux heures de pointe

1 Nouvelle collectrice et TCSP d'Erpent



pour les VP :

gains d'accessibilité (Materne, ACINA, Place de Wallonie, Bovesse) **grâce à la collectrice...**

soulagements locaux limités aux voiries proches (Bovesse, Materne, Dave) ...



le TCSP : (voir figures 4.3 à 4.5)

- réduit les flux automobiles entre Erpent et Namur/Jambes de 1'000 à 1'500 uv/jo
- assume la moitié des déplacements motorisés des nouveaux résidents entre Erpent et Namur/Jambes



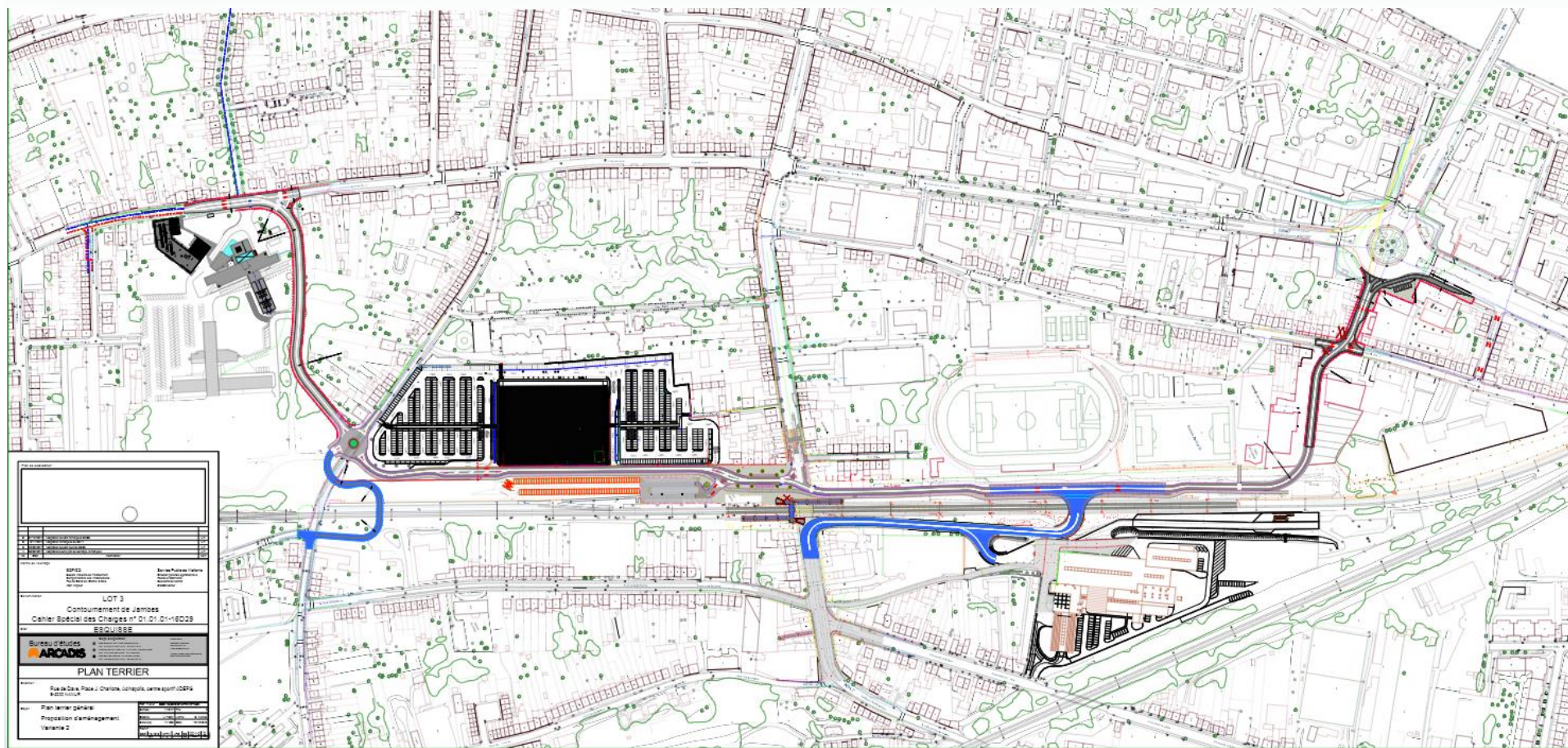
les P+R réduisent les flux dans le sens majoritaire de ~15 à 30 % (entrée de ville le matin et sortie de ville le soir)



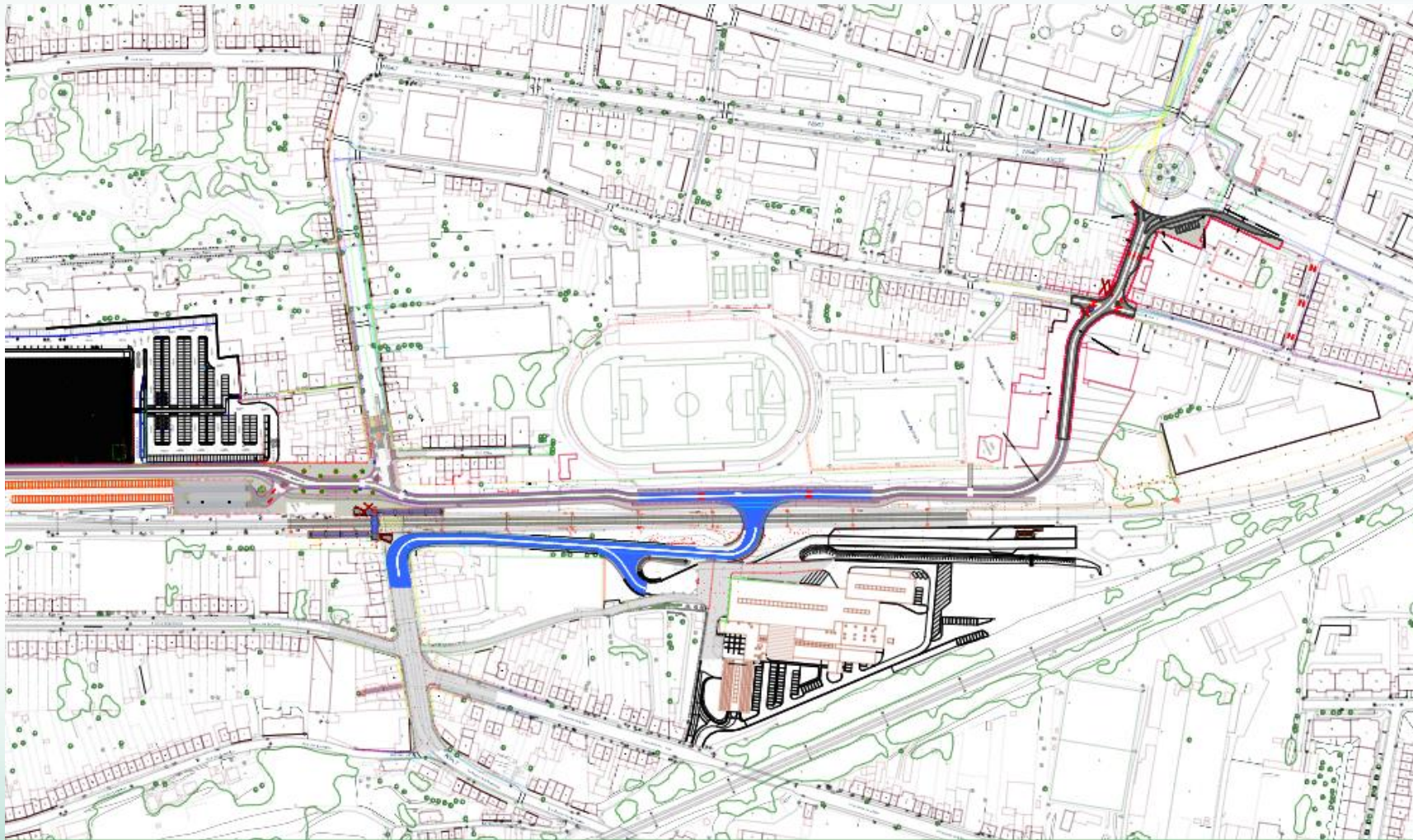
... pour les modes doux, des gains locaux (traversée du cœur de Jambes, des quartiers se "ressoudent")

Scénario multimodal et volontariste RECOMMANDÉ

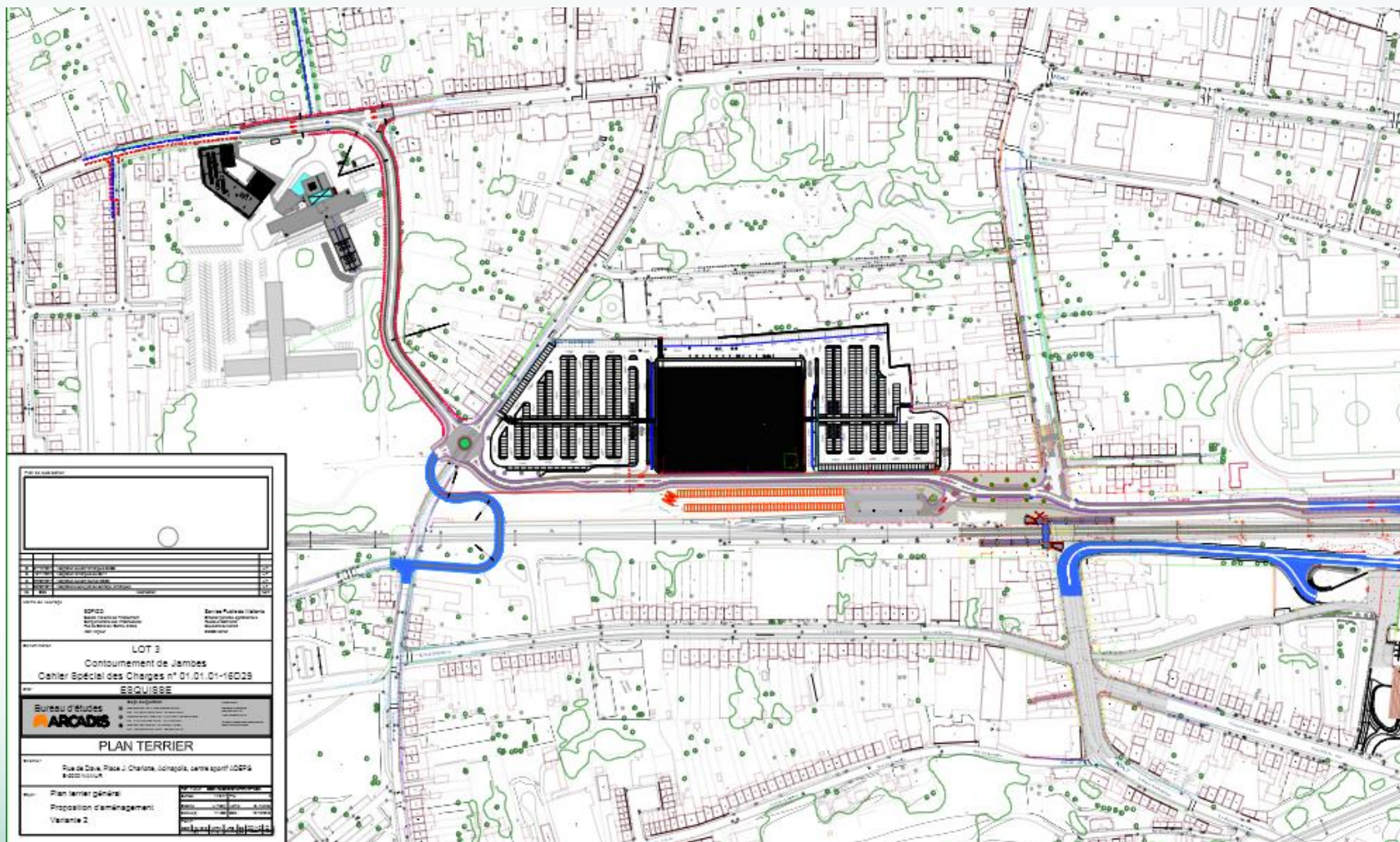
Esquisse d'avant-projet, étude en cours



Esquisse d'avant-projet, étude en cours



Esquisse d'avant-projet, étude en cours

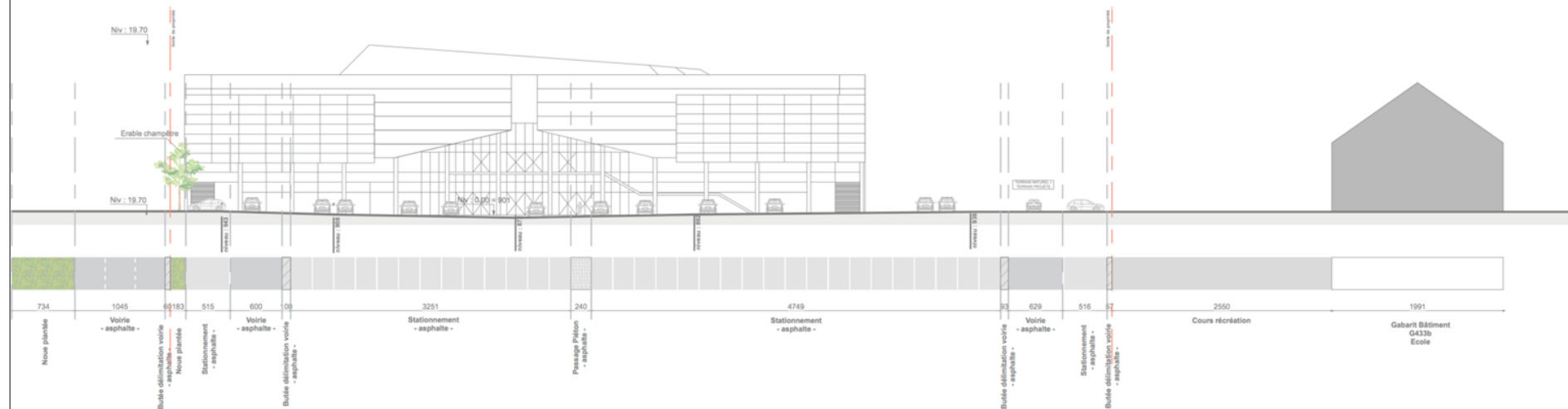


QUESTIONS/REPOSSES

AMENAGEMENT PARKING ACINA

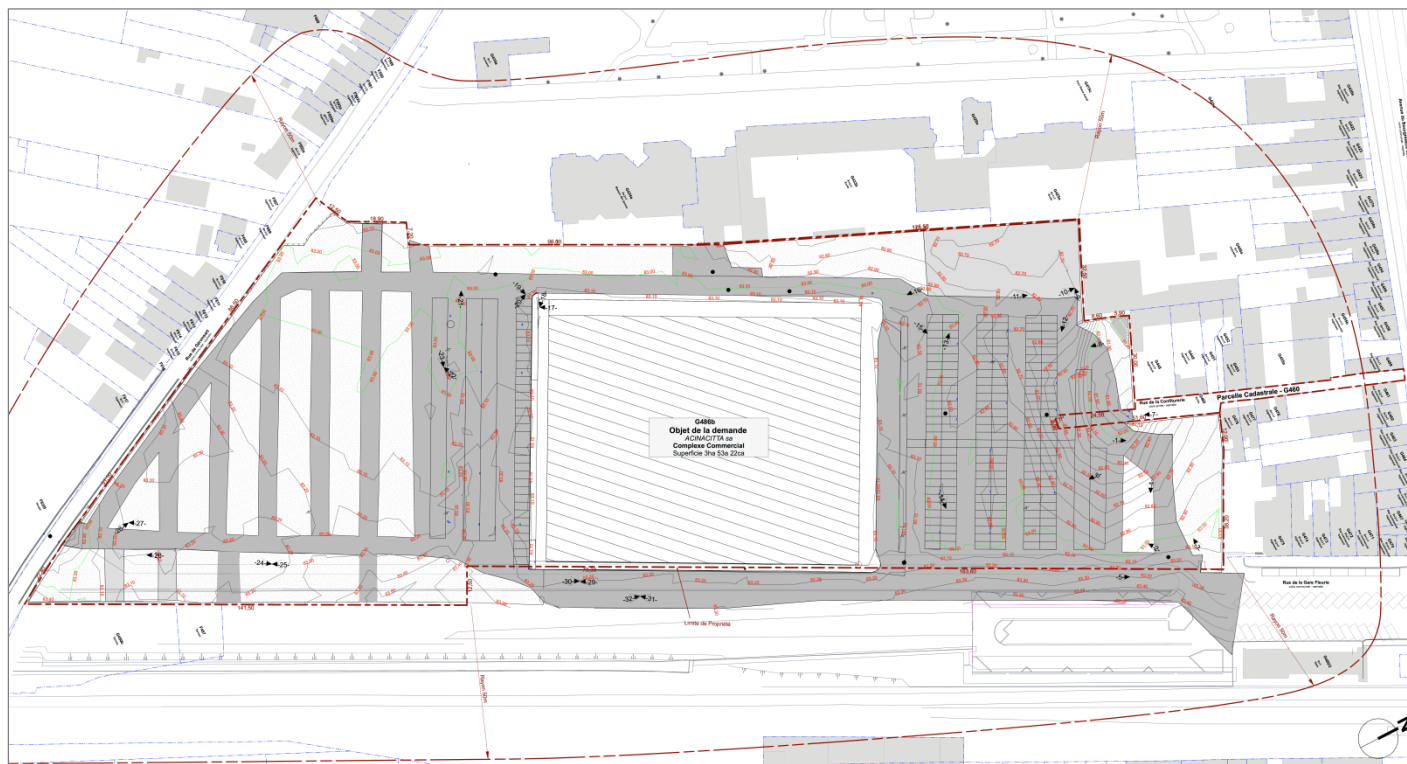
Aménagement du Parking de l'Acinapolis

Rue de la Gare Fleurie 16 à Jambes

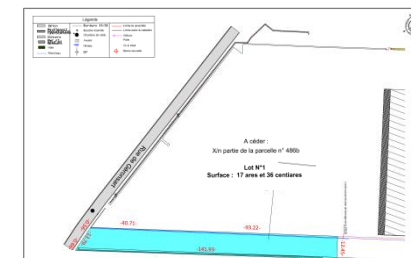


CINÉMA
ACINAPOLIS



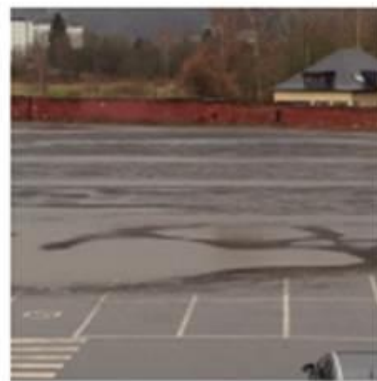


Occupation de la Parcelle – Situation Existante



Plan de cession

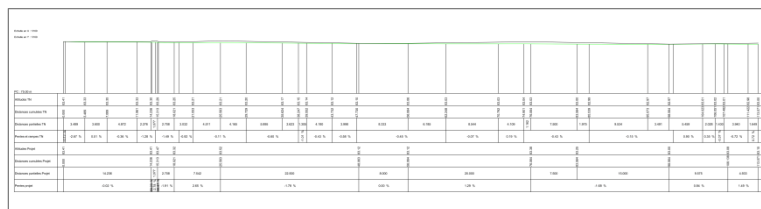
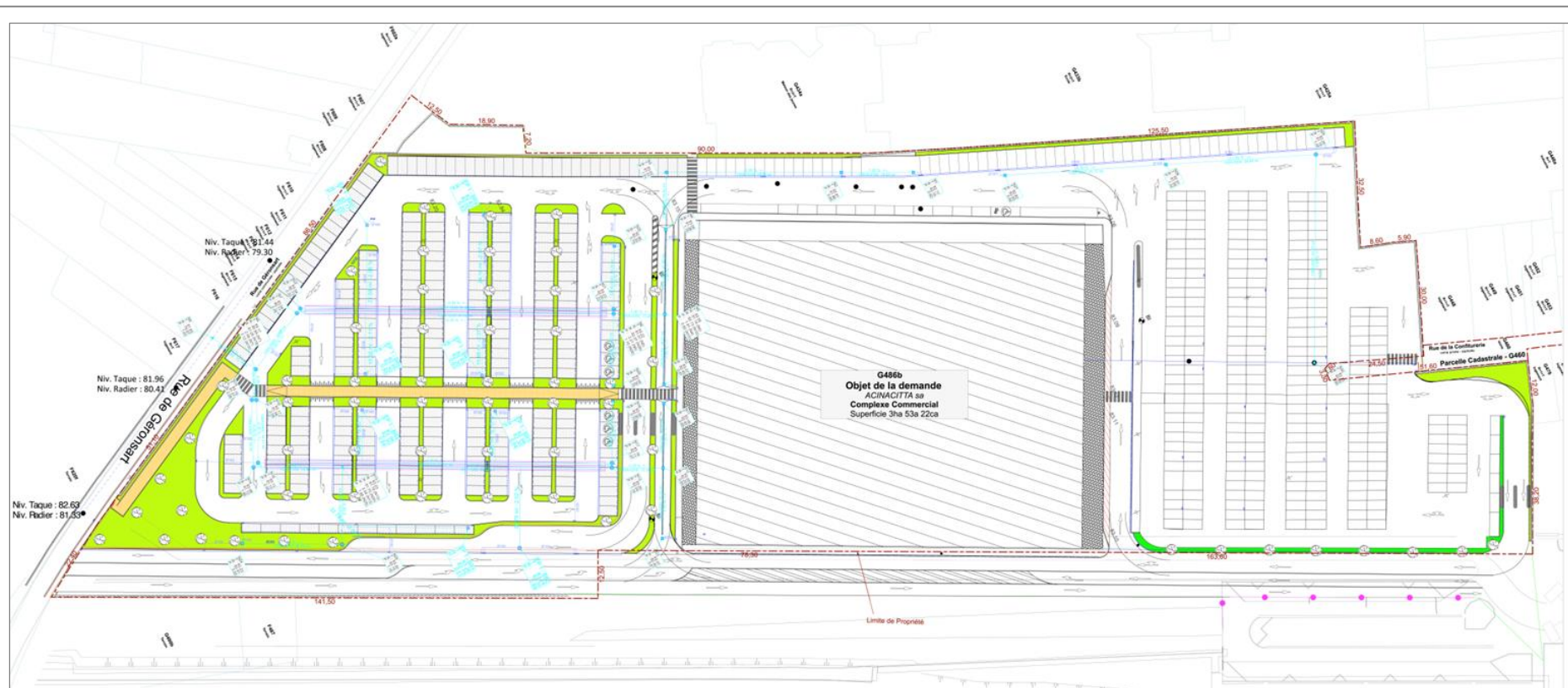
Situation actuelle



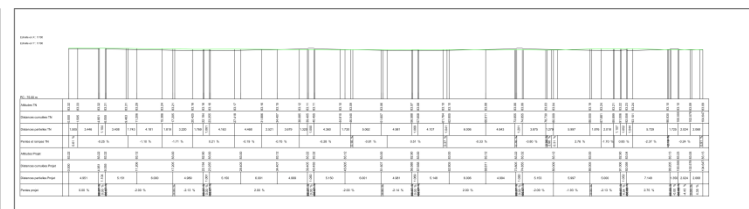
Tarification du parking

Client Occasionnel

- 1H = 1,20€
- 2H = 2,40€
- 3H = 3,60€
- 4H = 4,60€
- A partir de la 4^e heure = 1€/heure supplémentaire
- Forfait 24H = 15,00€



Coupe Profil A-A' – Situation Projetée



Coupe Profil B-B' – Situation Projetée



Coupe Type – Bassin d'orage.

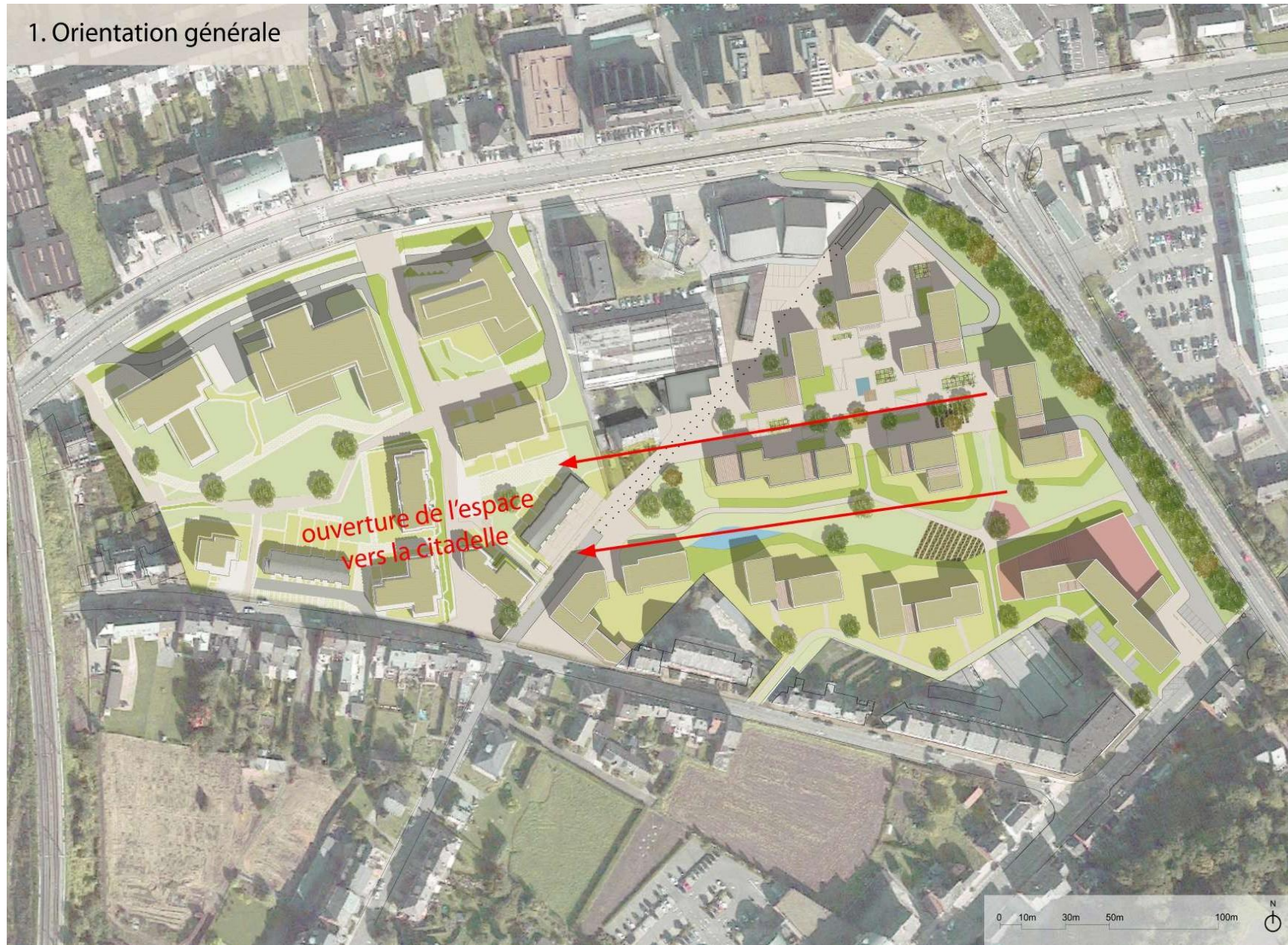
QUESTIONS/REPONSES

Projet Artone & TP

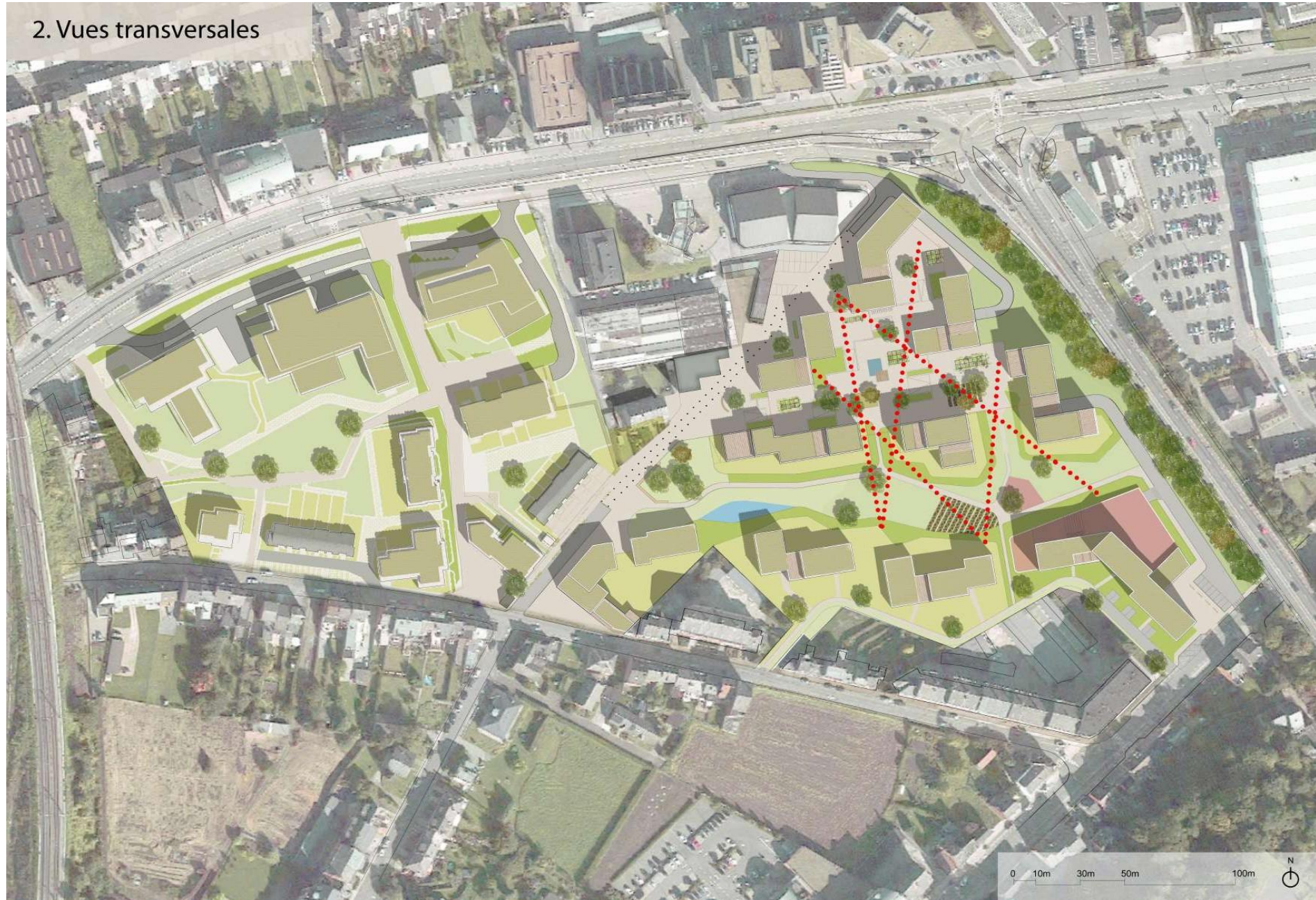
DEVELOPPEMENT IMMOBILIER SUR LE TERRAIN NYSSEN A JAMBES - 11/02/2020



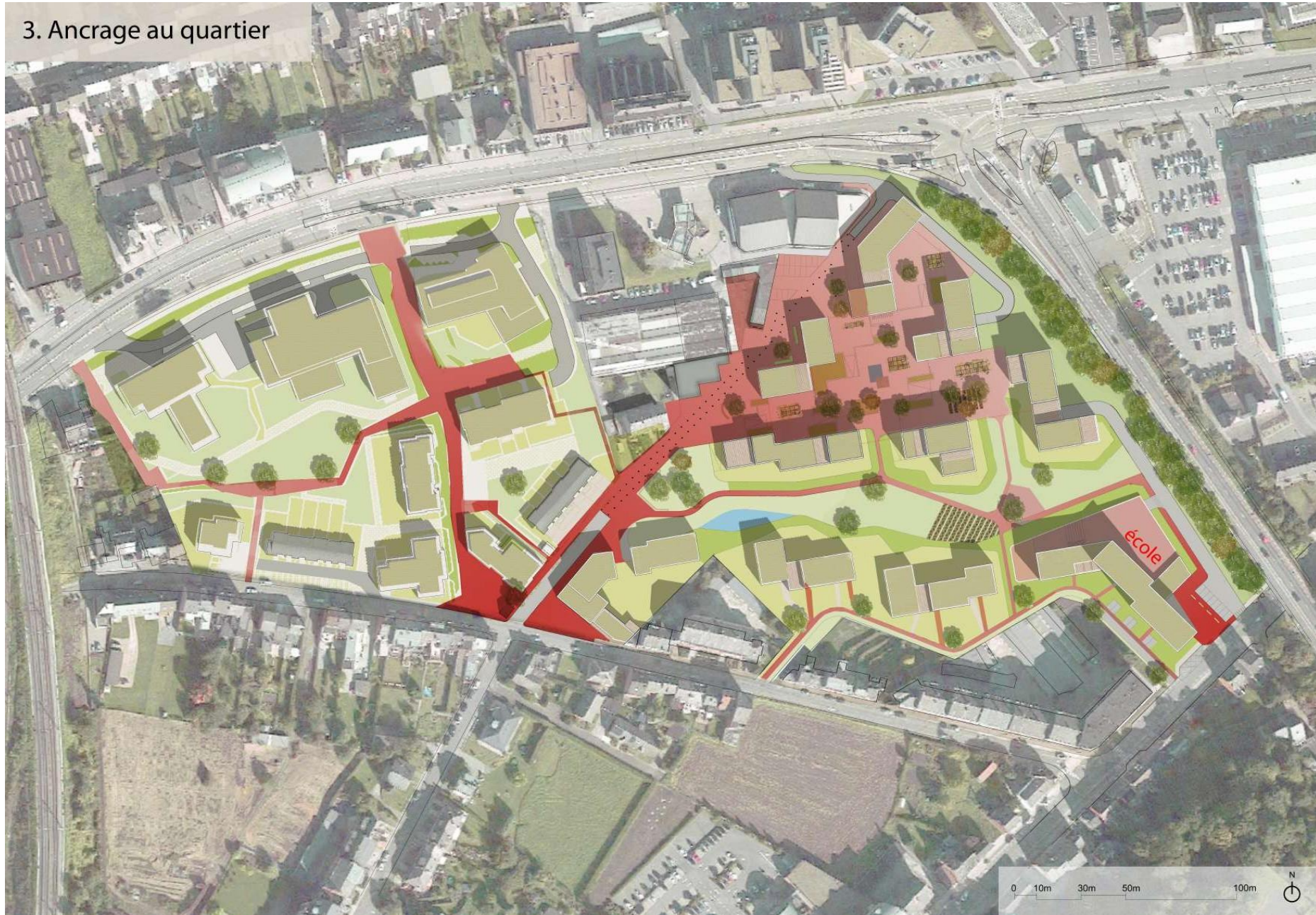
1. Orientation générale



2. Vues transversales



3. Ancrage au quartier



4. Aménagements



5. Circulations, accès et parkings extérieurs



6. Gabarits



Vue d'ambiance : côté cour

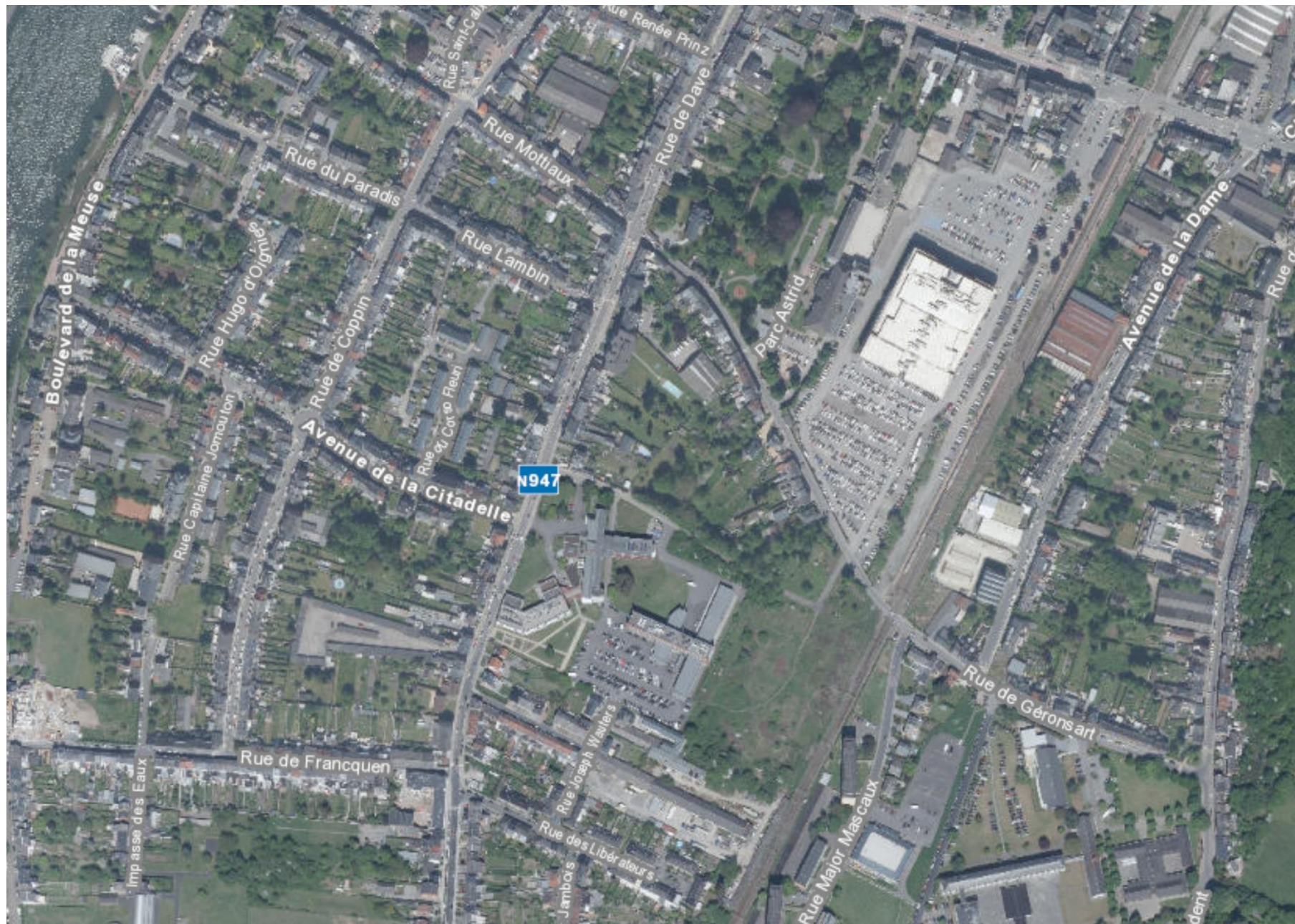


8. Vue d'ambiance : côté parc



QUESTIONS/REPONSES

Projet extension du CPAS



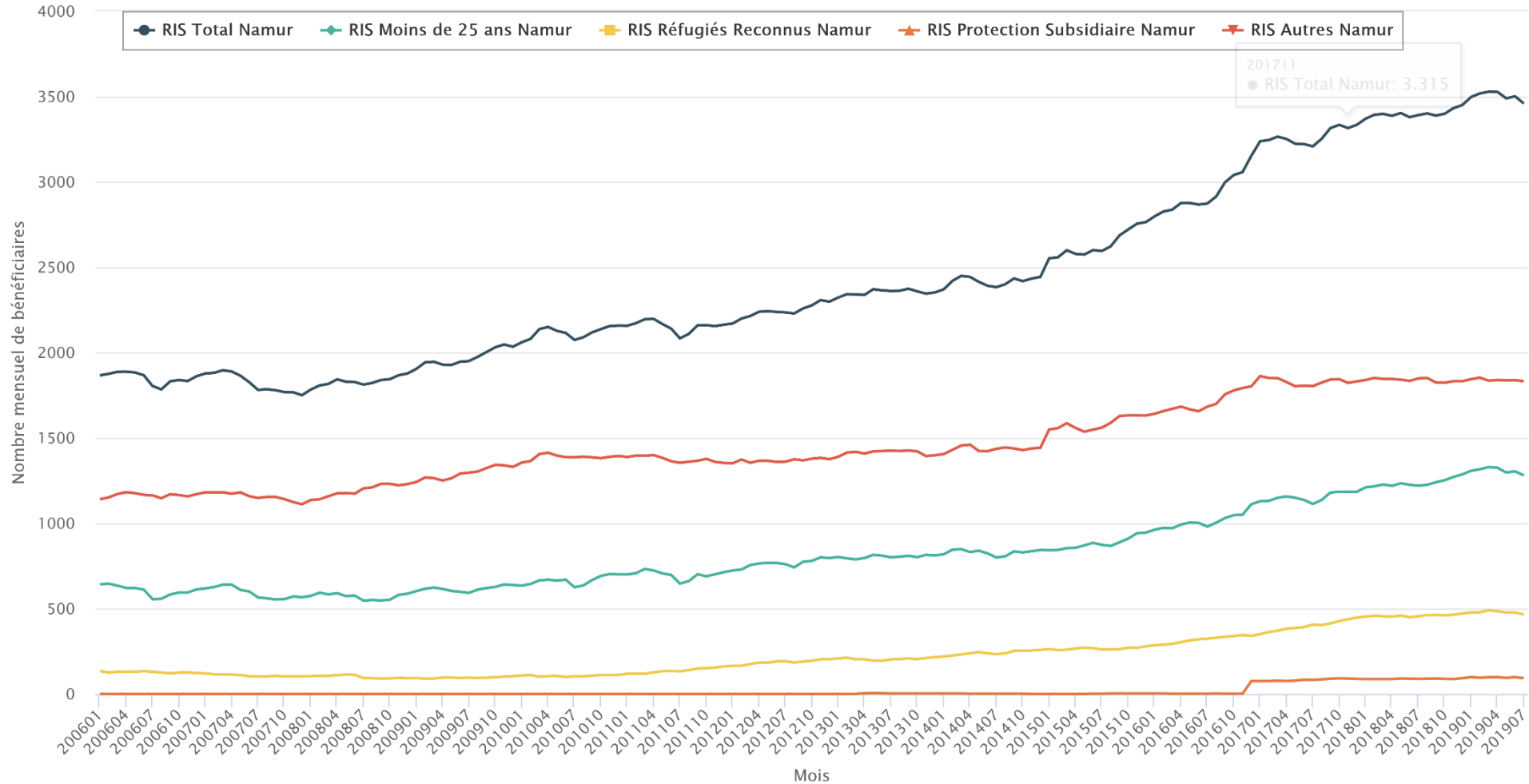


Le contexte (1/2)

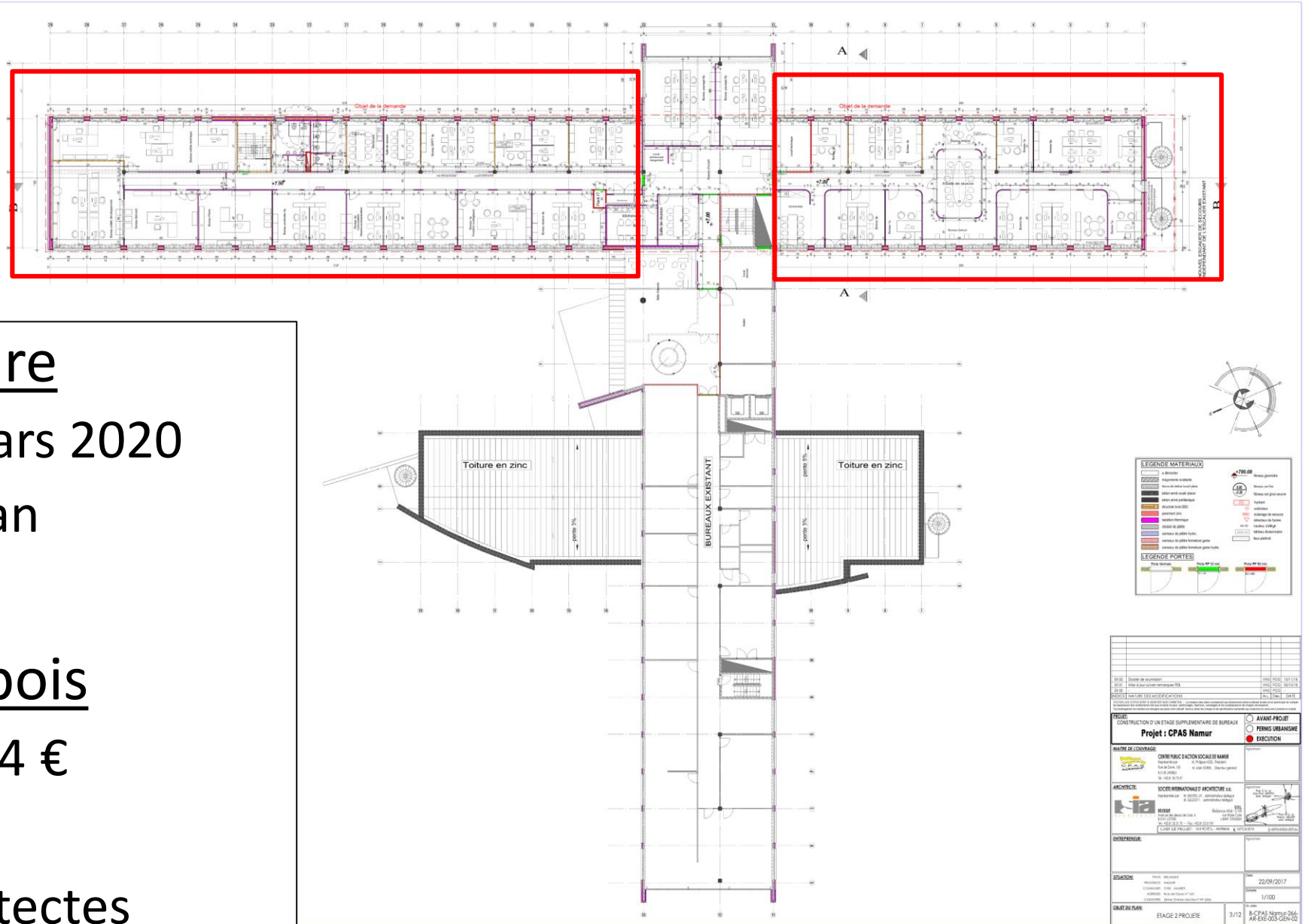
- Mise aux normes de nos maisons de repos :
 - 3 maisons mises aux normes par rénovation
 - 2 nouvelles maisons de repos (Harscamp, La Closière)
 - les services généraux sont regroupés (dont certains sont à l'Harscamp)

Le contexte (2/2)

- Augmentation importante de notre public :







Etage supplémentaire

Début du chantier : mars 2020

Durée du chantier : 1 an

Etage en structure bois

Montant : 2 461 768,34 €

Entreprise : Tradeco

Concepteur : SIA architectes

QUESTIONS/REPONSES

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

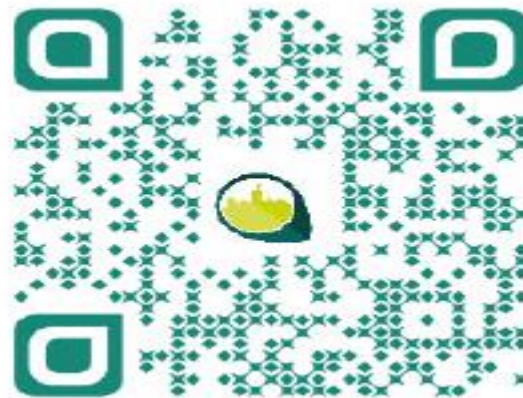
Contact

Pavillon de l'Aménagement urbain

Hôtel de Ville

B-5000 Namur

081/24.72.94 – pavillon-namur@ville.namur.be



www.pavillon-namur.be

